

**Tableau de bord statistique
du spectacle vivant**

**Partie emploi :
Les salariés intermittents du spectacle vivant
Données 2011**

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de deux parties :

1^{ère} partie L'emploi

1^{er} volet - Les entreprises et l'emploi / données Groupe Audiens

2^{ème} volet - Les salariés intermittents / données Pôle emploi

2^{ème} partie La formation professionnelle continue

données Afdas

- Retrouver la totalité des indicateurs sur le site de la CPNEF-SV
www.cpnefsv.org

Conception et réalisation : CPNEF-SV
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
du Spectacle Vivant

Edition : Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du
spectacle vivant

Sommaire

Préambule méthodologique	Page 4
- Champ et sources	Page 4
- Nature des indicateurs	Page 5
- L'approche emploi	Page 6
- Précautions de lecture des tableaux et graphiques	Page 8
Chiffres clés	Page 9
1^{ère} Partie	
Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 10
1-1 - Les activités exercées par les salariés intermittents	Page 10
1-2 - Les emplois exercés par les salariés intermittents	Page 11
2^{ème} Partie	
Les employeurs des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 15
2-1 - Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur	Page 15
2-2 - L'offre d'emploi intermittent selon le type d'employeur	Page 17
3^{ème} Partie	
Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 24
3-1 - Profil sociodémographique des salariés intermittents	Page 24
3-2 - Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents	Page 26
3-3 - Profil sociodémographique des techniciens intermittents	Page 34
3-4 - Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents	Page 45
4^{ème} Partie	
La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 47
4-1 - La durée du travail selon l'activité	Page 47
4-2 - La durée du travail selon le type d'employeurs	Page 54

Préambule méthodologique

Les indicateurs présentés dans le tableau de bord sont issus de l'exploitation des fichiers de Pôle emploi.

Ces indicateurs relatifs aux salariés intermittents du spectacle vivant sont inédits. Ils ont été commandés par la CPNEF-SV¹ dans le cadre l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications afin de compléter les données sur l'emploi fournies par le Groupe Audiens, qui portent plus globalement sur l'ensemble des salariés, et qui sont présentées dans une autre partie du tableau de bord.

Cette publication consacrée aux salariés intermittents du spectacle vivant constitue une première version. Elle présente les activités, les employeurs, les profils sociodémographiques et les durées de travail. Elle sera ultérieurement enrichie par des indicateurs relatifs notamment aux mobilités intersectorielles (spectacle vivant / audiovisuel) et aux revenus.

Source et champ

• Sources

Les employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage sont tenus de procéder aux déclarations nominatives mensuelles liées à l'embauche et à l'emploi de salarié(s) du spectacle, au titre d'un contrat de travail à durée déterminée, soit :

- par une Attestation d'Employeur Mensuelle (AEM),
- par une Déclaration Unique Simplifiée (DUS) dans le cas où ils relèvent du champ d'application du Guso.

Ces déclarations contiennent des éléments d'identification du salarié, de l'employeur, du contrat de travail ainsi que des rémunérations et contributions dues.

Ces déclarations sont gérées dans deux bases opérationnelles différentes au sens de Pôle emploi :

- ATE pour les Attestations d'Employeurs Mensuelles
- Guso pour les Déclarations Uniques Simplifiées.

Les indicateurs présentés sont élaborés à partir de ces deux sources.

Tous les indicateurs sont établis à partir des informations déclarées pour les contrats de travail effectués au cours de l'année.

• Champs des indicateurs

Les indicateurs du tableau de bord portent sur l'emploi des salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire exerçant en Contrat à Durée Déterminée², et qui relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage (artistes du spectacle, ouvriers ou techniciens concourant aux spectacles).

Ces indicateurs concernent le « volet emploi » et non le « volet allocataires indemnités ».

Cette partie du tableau de bord consacrée aux salariés intermittents dans le spectacle vivant à partir des données de Pôle emploi propose donc un zoom sur cette sous-population à partir d'une approche plus fine relative aux métiers exercés³.

¹ Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

² Cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

³ La source Groupe Audiens ne permet pas d'analyser l'emploi à partir des métiers exercés (seules sont connues les catégories professionnelles suivantes : artiste, cadres et non cadres).

Nature des indicateurs

- **Les employeurs**

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant travaillé :

1- dans la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire dans des entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie habituellement à partir des codes de la NAF⁴ suivants :

- 90.01Z Arts du spectacle vivant
- 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant
- 90.04Z Gestion de salle de spectacle

2- hors de la branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso⁵, soit toute personne morale de droit privé (association, entreprises, organismes de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, services de l'Etat).

- **Les salariés intermittents**

Sont comptabilisés tous les salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD⁶ qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général de l'Assurance chômage (employeurs relevant de la branche professionnelle ou du champ du Guso).

Les salariés du spectacle concernés par ces annexes sont :

- les ouvriers et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée exerçant l'une des fonctions limitativement énumérées dans l'article 1er § 4 de l'annexe 8 ;
- les artistes du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée tels que définis à l'article L. 762-1 du code du travail (article 1er § 4 de l'annexe 10).

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant exercé des emplois relevant spécifiquement du spectacle vivant quel que soit le volume d'heures à partir du 1^{er} contrat de travail réalisé.

Les temps de travail sont exprimés en nombre d'heures annuelles (année calendaire de janvier à décembre). Les cachets des artistes sont convertis en heures, en tenant compte du fait qu'ils sont groupés ou isolés.

Les indicateurs présentés portent donc sur l'ensemble des effectifs, qu'ils soient indemnisés ou pas au titre des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage.

Les comptages sont réalisés sur les salariés (nombre de personnes physiques) et non sur l'emploi (nombre de contrats de travail effectués).

⁴ Codes Activité Principale Exercée (APE) de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) de l'INSEE

⁵ www.guso.fr

⁶ Dont CDDU, cf article L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

L'approche emploi

- **La nomenclature de référence**

A partir des données de Pôle emploi, il est possible de développer une approche statistique sur le type d'emploi exercé par les salariés puisque les appellations sont enregistrées de façon très fine.

Une nomenclature des emplois du spectacle vivant a donc été établie. Elle est le fruit d'un rapprochement entre la liste de Pôle emploi (des annexes 8 et 10 au régime spécifique d'Assurance chômage), et la classification de la CPNEF-SV fondée sur les listes d'emplois des conventions collectives.

Les emplois de l'audiovisuel ont été écartés, à l'exception de ceux intervenant dans le spectacle vivant (techniques audiovisuelles liées à la projection d'images, la vidéo...).

Les emplois du spectacle vivant sont classés au sein de trois activités (artistiques, techniques et administratives) et de domaines.

Du fait du très grand nombre d'emplois différents⁷, aux effectifs variables, seuls les principaux ont été retenus comme variables de classement pour effectuer les traitements statistiques c'est-à-dire les emplois emblématiques exercés par un nombre suffisant de professionnels. Les emplois rares ou connexes ont été rattachés à ces emplois principaux.

Nomenclature des activités, domaines et emplois du spectacle vivant :

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)
Artistiques	Art dramatique	Metteur en scène	Dramaturge, Conseiller artistique ou littéraire, Collaborateur mise en scène, Lecteur, Assistant de mise en scène...
		Artiste dramatique	Comédien, Acteur, Marionnettiste, Conteur, Mime, Imitateur, Fantaisiste...
	Art chorégraphique	Chorégraphe – Maître de ballet	Directeur de ballet, Collaborateur/Assistant du chorégraphe...
		Danseur	Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes chorégraphiques tous genres confondus, qu'ils soient solistes ou non, de ballets ou de compagnies...
	Musique instrumentale	Chef d'orchestre – Directeur musical	Chef associé, Conseiller musical, Assistant musical...
		Musicien soliste	Concertiste, Soliste d'orchestres, Premier soliste, Soliste, Second soliste, Chef de pupitre...
		Musicien	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique instrumentale tous genres confondus.</i>
	Musique vocale	Chef des chœurs	Responsable technique vocale, Assistant chef des chœurs...
		Chanteur soliste	Artiste lyrique, Alto, Baryton, Ténor, Cantatrice, Soprano...
		Chanteur - Choriste	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique vocale tous genres confondus.</i>
	Arts du cirque Arts visuels	Artiste de cirque	Acrobate, Trapéziste, Funambule, Equilibriste, Echassier, Jongleur, Clown, Ecuyer, Dresseur, Metteur en piste...
		Artiste visuel	Illusionniste, Magicien, Ventriloque, Fakir...
	Autres activités artistiques	Chansonnier	/
		Présentateur - Animateur de spectacle	/
		Cascadeur	/
		Artiste de complément	Figurant, Doubleur, Silhouette...
		Répétiteur – Transcripteur	Accompagnateur, Répétiteur, Souffleur, Artiste chargé des répétitions...

⁷ La CPNEF-SV a classifié près de 250 emplois distincts relevant du spectacle vivant.

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)	
Techniques	Direction technique	Directeur technique	/	
		Régie	Régisseur général	Régisseur principal, Directeur de scène, Directeur de plateau
			Régisseur spécialisé	Régisseur de scène, Régisseur d'orchestre, Régisseur de ballet, Régisseur de tournées, Régisseur de salle, Régisseur de site, Régisseur planning, Assistant de régie...
			Responsable logistique	Directeur logistique, Chef logistique,...
			Technicien de la logistique	Logisticien, Assistant logisticien...
	Machinerie Structure	Chef machiniste	/	
		Machiniste	Technicien de plateau, Road, Cintrier, Technicien du génie scénique...	
		Technicien de structure	Accrocheur-Rigger, Monteur, Scaffolder...	
		Manutentionnaire de plateau	Conducteur d'engins, Cariste, Ripeur, Aide plateau...	
	Accessoires	Chef accessoiriste	/	
		Accessoiriste	/	
		Technicien des effets spéciaux	Concepteur effets spéciaux, Artificier, Chef de tir, Pyrotechnicien...	
	Eclairage	Concepteur lumière	Eclairagiste, Créateur lumière, Réalisateur lumière, Responsable des éclairages...	
		Régisseur lumière	/	
		Technicien lumière	/	
		Chef électricien	/	
		Electricien	Pupitreux, Groupiste, Groupman, Câbleur...	
	Son	Ingénieur du son	Concepteur son, Chef de service son, Directeur du son...	
		Régisseur son	Sonorisateur	
		Technicien son	Opérateur prise de son, Technicien backline, Technicien instrument...	
	Audiovisuel du spectacle vivant	Régisseur audiovisuel	Régisseur son/vidéo, Vidéaste...	
		Technicien audiovisuel	Opérateur audiovisuel, Opérateur vidéo, Technicien image, Technicien vidéo, Infographiste...	
		Opérateur projectionniste	/	
	Décor	Décorateur - Scénographe	Concepteur décor, Chef décorateur, Régisseur décor, Collaborateur scénographe, Assistant scénographe, Assistant technique du décor, Aide décor, Technicien décor, Maquettiste...	
		Technicien du bureau d'étude	Concepteur technique décor, Dessinateur technique, Projeteur, Technicien CAO-PAO...	
		Chef constructeur	Chef menuisier, Chef d'équipe décoration, Directeur de la construction, Chef d'atelier de construction de décors...	
		Menuisier – Constructeur	Menuisier staffeur, Constructeur de décor...	
		Tapissier	Chef d'atelier de tapisserie, Tapissier décorateur...	
		Serrurier	Chef d'atelier de serrurerie, Serrurier d'art, Métallier, Tourneur,...	
		Sculpteur	Chef sculpteur décoration, Staffeur, Ornementaliste, Mouleur...	
		Peintre décorateur	Chef peintre, Peintre sur décor...	
	Costume	Costumier	Concepteur de costume, Chef costumier, Réalisateur costumes, Régisseur textile, Modiste, Bottier, Armurier...	
		Couturier - Tailleur	Chef d'atelier couture, Chef couturier, Coupeur, Patronnier-Modéliste, Teinturier coloriste, Décorateur costume, Brodeur, Plumassier...	
Habilleur		Chef habilleur, Assistant habilleur...		
Autres technicien du costume		Laveur, Repasseur, Linger, Raccordeur, Retoucheur, Chef de magasin costume, Régisseur costume...		
Coiffure Maquillage Masques	Chef coiffures – Chef maquilleur	Concepteur coiffure, Concepteur maquillage, Concepteur perruques, Concepteur des masques, Chef perruquier, Réalisateur des masques...		
	Coiffeur – Maquilleur	Perruquier, Posticheur...		
Administratives	Production	Directeur de production		
		Administrateur de production ou de tournée	Chargé de production, Chargé de diffusion, Régisseur de production, Responsable des tournées, Assistant de production...	
		Assistant de production	Secrétaire de production...	

- **Les emplois non classés dans la nomenclature**

Certains emplois exercés par les salariés ayant travaillé dans les entreprises du spectacle vivant n'ont pas pu être classés dans la nomenclature de référence ci-dessus du fait de déclarations trop imprécises empêchant une codification.

Ils représentent une quantité négligeable (0,5% des salariés, 0,1% du volume de contrats de travail).

Ces emplois sont classés dans les catégories « Autres / Non précisé ».

Précautions de lecture des tableaux et graphiques

- **Pluriactivité**

Il existe une forte pluriactivité dans le spectacle vivant. En effet, plusieurs emplois ou activités professionnelles différentes peuvent être exercées de façon successive ou simultanée⁸ par une même personne.

C'est pourquoi, les données présentées dans ce tableau de bord sont le résultat d'un traitement statistique garantissant qu'à chaque niveau (activité, domaine, emploi), les salariés ne sont comptabilisés qu'une seule fois. Les données sont alors « corrigées » de la pluriactivité, via la notion de « *dédoublonnement* » *des individus qui consiste à ne comptabiliser les individus qu'une seule fois, par activité, domaine et emploi.*

Par exemple

On comptabilise 33 492 salariés ayant exercé un emploi dans le domaine de l'Art dramatique en 2011, indépendamment de l'emploi exercé (metteur en scène ou comédien).

Si l'on sélectionne l'approche par métier, 6 633 salariés ont exercé un emploi de metteur en scène et 31 378 un emploi de comédien, soit un total de 38 011. La différence de 4 519⁹ salariés correspond alors aux salariés ayant exercé au moins un emploi de comédien et un emploi de metteur en scène au cours de la période.

- **Secret statistique**

En dessous de 5 salariés, les effectifs ne sont pas indiqués de façon à respecter le secret statistique.

Quand les effectifs sont compris entre 1 et 5, ils sont signalés dans les tableaux par un : –.

⁸ Définition de l'INSEE : « Un salarié pluriactif est un salarié qui exerce un même métier pour plusieurs employeurs ou qui exerce plusieurs métiers différents. »

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IP1081&page=sdb#def1

⁹ Le nombre de doublons correspond à la différence du total non dédoublonné avec le total dédoublonné. Dans cet exemple : $(6\,633 + 31\,378) - 33\,492 = 4\,519$

Chiffres clés 2011

En 2011, Pôle emploi a comptabilisé 153 408 salariés intermittents du spectacle vivant¹⁰. 70,0 % des salariés ont exercé un emploi artistique, 26,0 % un emploi technique et 3,5 % un emploi administratif¹¹.

Au sein des activités artistiques, ce sont les domaines musicaux qui offrent le plus d'emplois : 44,1 % des artistes ont exercé dans la musique instrumentale et 14,0 % dans le chant.

66,6 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont travaillé pour des employeurs relevant de la branche professionnelle et 33,4 % pour des employeurs hors branche professionnelle relevant du champ du Guso.

67,4 % des salariés intermittents du spectacle vivant sont des hommes. Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,2 % d'hommes), suivies des activités artistiques (64,9 % d'hommes). Les activités administratives sont à l'inverse les plus féminisées (62,1 % de femmes).

La classe d'âge la plus nombreuse de salariés a entre 30 et 39 ans (soit 32,4 %).

33,5 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont effectué une durée de travail de plus de 507 heures sur l'année 2011.

La moitié des salariés a effectué moins de 215 heures et 32,3 % a effectué moins de 48 heures.

C'est dans les activités artistiques que l'emploi de très courte durée est le plus important : 35,5 % des artistes ont effectué moins de 48 heures (contre 29,9 % pour les techniciens).

Ces faibles durées de travail, signes d'une très forte hétérogénéité des situations professionnelles, sont explicables notamment par une importante pluriactivité au sein du spectacle vivant mais aussi en dehors.

Attention : Il convient de ne pas confondre ces durées de travail avec le nombre d'ayants droit aux annexes 8 et 10 du régime spécifique d'Assurance chômage (cf 4^{ème} partie) car :

- l'ouverture des droits se calcule sur une période différente (sur 10 ou 11 mois glissants) ;
- les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel.

Données de cadrage : l'emploi intermittent dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

En 2011, Pôle emploi a comptabilisé 254 394 salariés intermittents du spectacle¹².

En un an, leur nombre a progressé de 4,0% par rapport à 2010.

En moyenne, un salarié a effectué 15,9 contrats au cours de l'année 2011.

27,3% des salariés n'ont réalisé qu'un seul contrat dans l'année pour 2,7% de la masse salariale.

8,2% des salariés ont réalisé plus de 50 contrats dans l'année, ces salariés ayant perçu 21,6% de la masse salariale totale.

La durée annuelle de travail moyenne pour un salarié intermittent du spectacle est de 371 heures en 2011.

28,9% des salariés ont effectué une durée de travail de 24 heures ou moins dans l'année.

A l'opposé, 2,0% des salariés ont effectué une durée de travail de plus de 1 440 heures.

¹⁰ Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans la branche du spectacle vivant

¹¹ 0,5 % d'activité non précisée

¹² Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans les branches du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

1^{ère} partie Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant

1-1 Les activités exercées par les salariés intermittents

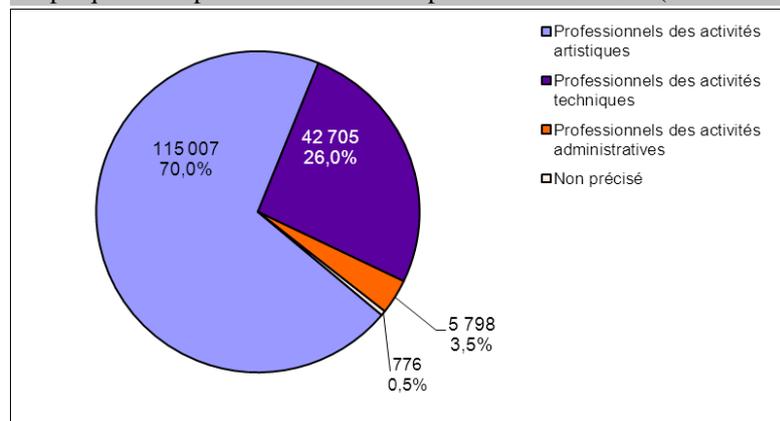
153 408 salariés intermittents en CDD¹³ ont travaillé dans le spectacle vivant en 2011¹⁴ (graphique et tableau 1).

La répartition par activité de ces salariés intermittents s'effectue comme suit¹⁵ :

- 115 007 salariés intermittents ont exercé un emploi artistique, soit 70,0 % ;
- 42 705 salariés intermittents ont exercé un emploi technique, soit 26,0 % ;
- 5 798 salariés intermittents ont exercé un emploi administratif, soit 3,5 % ;
- 776 salariés ont exercé un emploi non classé (autre / non précisé), soit 0,5 %.

A noter: l'effectif total de personnes physiques (153 408) est inférieur à la somme du nombre de salariés par activités (164 286) du fait de la pluriactivité qui concerne 10 878 salariés¹⁶.

Graphique 1 : Répartition des effectifs par activités en 2011 (en nb et %)



Source : Pôle emploi

Au sein des activités artistiques, ce sont les professionnels de la musique instrumentale qui sont les plus nombreux (soit 61 291 salariés représentant 44,1 % de l'emploi artistique), suivi des professionnels de l'art dramatique (33 492 salariés représentant 24,1 % de l'emploi artistique) et des professionnels de la musique vocale (19 433 salariés représentant 14,0 % de l'emploi artistique).

Au sein des activités techniques, ce sont les professionnels de la machinerie et de la structure qui sont les plus nombreux (16 224 salariés représentant 23,7 % de l'emploi technique), suivi des professionnels de la direction technique et de la régie (14 462 salariés représentant 21,1 % de l'emploi technique) et des professionnels du son (11 941 salariés représentant 17,4 % de l'emploi technique).

Quant aux activités administratives, on compte 5 798 professionnels de la production, représentant 100 % de l'emploi administratif.

¹³ Dont CDDU, cf article L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

¹⁴ Total dédoublonné c'est-à-dire : nombre de personnes physiques différentes ayant travaillé au moins une heure en CDD/CDDU sur l'année 2011.

¹⁵ Répartition non dédoublonnée - Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

¹⁶ Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

Tableau 1 : Répartition des salariés intermittents par activités en 2011

	En nb	En %
Professionnels des activités artistiques *	115 007	70,0
Professionnels de l'art dramatique	33 492	24,1
Professionnels de l'art chorégraphique	13 383	9,6
Professionnels de la musique instrumentale	61 291	44,1
Professionnels de la musique vocale	19 433	14,0
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels	4 325	3,1
Professionnels d'autres activités artistiques	2 139	1,5
Autres professionnels artistiques /Non précisé	4 832	3,5
Professionnels des activités techniques *	42 705	26,0
Professionnels de la direction technique et de la régie	14 462	21,1
Professionnels de la machinerie et de la structure	16 224	23,7
Professionnels des accessoires	1 189	1,7
Professionnels de l'éclairage	10 433	15,2
Professionnels du son	11 941	17,4
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel	4 195	6,1
Professionnels du décor	4 820	7,0
Professionnels du costume	2 689	3,9
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques	1 161	1,7
Autres professionnels techniques /Non précisé	1 471	2,1
Professionnels des activités administratives *	5 798	3,5
Professionnels de la production	5 798	100
Autres professionnels administratifs /Non précisé	0	0,0
Autres professionnels / Non précisé*	776	0,5
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	153 408	100

Source : Pôle emploi

* *Totaux dédoublonnés*

1-2 Les emplois exercés par les salariés intermittents

Le spectacle vivant est une branche professionnelle qui compte un nombre très important d'emplois différents inhérents à la production et la diffusion des œuvres. Quelles que soient les activités concernées (artistiques, techniques et administratives), certains emplois sont très emblématiques et ont des effectifs importants. D'autres emplois sont plus rares et relèvent de spécialités pointues¹⁷.

1-2-1 L'emploi artistique

115 007 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2011 en tant qu'artistes interprètes, soit 70,0 % de l'emploi total (tableau 2).

La musique instrumentale et la musique vocale représentent 58,1 % de l'emploi artistique :

- les musiciens instrumentistes représentent 44,1 % de l'emploi artistique ; la majorité des salariés occupe un emploi de musicien (51 451), suivi des emplois de soliste (30 680) ;
- le domaine de la musique vocale représente 14,0 % de l'emploi artistique ; la majorité des salariés occupe un emploi de chanteur-choriste (16 914).

Le domaine de l'art dramatique représente 24,1 % de l'emploi artistique ; la majorité des salariés occupe un emploi d'artiste dramatique (31 378), tels que comédien, marionnettiste, conteur...

¹⁷ Cf préambule méthodologique : l'approche emploi

Tableau 2 : Répartition des artistes intermittents selon les emplois en 2011

	En nb	En % (1)
Professionnels des activités artistiques *	115 007	70,0
Professionnels de l'art dramatique *	33 492	24,1
Metteur en scène	6 633	/
Artiste dramatique	31 378	/
Professionnels de l'art chorégraphique *	13 383	9,6
Chorégraphe - Maître de ballet	1 377	/
Danseur	12 882	/
Professionnels de la musique instrumentale *	61 291	44,1
Chef d'orchestre - Directeur musical	832	/
Musicien soliste	30 680	/
Musicien	51 451	/
Professionnels de la musique vocale *	19 433	14,0
Chef des chœurs	625	/
Chanteur soliste	4 269	/
Chanteur - Choriste	16 914	/
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	4 325	3,1
Artiste de cirque	2 929	/
Artiste visuel	1 639	/
Professionnels d'autres activités artistiques *	2 139	1,5
Chansonnier	130	/
Présentateur - Animateur de spectacles	37	/
Cascadeur	123	/
Artiste de complément	1 585	/
Répétiteur - Transcripteur	270	/
Autres professionnels artistiques /Non précisé *	4 832	3,5

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (138 895) et non sur le total dédoublonné (115 007).

1-2-2 L'emploi technique

42 705 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2011 en tant que techniciens (cadres et non cadres), soit 26,0 % de l'emploi total (tableau 3).

Les domaines de la direction et de la machinerie représentent près de la moitié de l'emploi technique :

- la machinerie et la structure représentent 23,7 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de machiniste (14 496) ;
- la direction technique et la régie représentent 21,1 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de régisseur général (12 201).

Les domaines de l'éclairage et du son représentent quant à eux 1/3 de l'emploi technique :

- l'éclairage représente 15,2 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de technicien lumière (8 750).
- le son, représente 17,4 % de l'emploi technique ; la majorité occupe un emploi de technicien son (9 358).

Tableau 3 : Répartition des techniciens intermittents selon les emplois en 2011

	En nb	En % (1)
Professionnels des activités techniques *	42 705	26,0
Professionnels de la direction technique et de la régie *	14 462	21,1
Directeur technique	675	/
Régisseur général	12 201	/
Régisseur spécialisé	3 777	/
Responsable logistique	5	/
Technicien de la logistique	183	/
Professionnels de la machinerie et de la structure *	16 224	23,7
Chef machiniste	214	/
Machiniste	14 496	/
Technicien de structure	3 359	/
Manutentionnaire de plateau	440	/
Professionnels des accessoires *	1 189	1,7
Chef accessoiriste	31	/
Accessoiriste	617	/
Technicien des effets spéciaux	559	/
Professionnels de l'éclairage *	10 433	15,2
Concepteur lumière	1 285	/
Régisseur lumière	77	/
Technicien lumière	8 750	/
Chef électricien	398	/
Électricien	2 992	/
Professionnels du son *	11 941	17,4
Ingénieur du son	1 345	/
Régisseur son	5 471	/
Technicien son	9 358	/
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	4 195	6,1
Régisseur audiovisuel	986	/
Technicien audiovisuel	3 286	/
Opérateur projectionniste	714	/
Professionnels du décor *	4 820	7,0
Décorateur - scénographe	3 235	/
Technicien du bureau d'étude	81	/
Chef constructeur	114	/
Menuisier constructeur	1 013	/
Tapissier	210	/
Serrurier	212	/
Sculpteur	129	/
Peintre décorateur	605	/
Professionnels du costume *	2 689	3,9
Costumier	1 644	/
Couturier - Tailleur	422	/
Habilleur	1 422	/
Autres techniciens du costume	26	/
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 161	1,7
Chef coiffeur - Chef maquilleur	126	/
Coiffeur - Maquilleur	1 119	/
Autres professionnels techniques /Non précisé *	1 471	2,1

Source : Pôle emploi

* *Totaux dédoublonnés*

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (68 585) et non sur le total dédoublonné (42 705)

1-2-3 L'emploi administratif

5 798 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2011 en tant que personnels administratifs cadres ou non cadres, soit 3,5 % de l'emploi total (tableau 4).

Parmi eux, on compte principalement des administrateurs de production et de tournées (soit 5 078).

Tableau 4 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon les emplois en 2011

	En nb	En % (1)
Professionnels des activités administratives *	5 798	3,5
Professionnels de la production *	5 798	100
Directeur de production	559	/
Administrateur de production ou de tournée	5 078	/
Assistant de production	441	/
Autres professionnels administratifs /Non précisé *	0	

Source : Pôle emploi

* *Totaux dédoublonnés*

A noter : un certain nombre d'emplois administratifs du spectacle vivant ne sont pas exerçables en CDD¹⁸ ouvrant droit aux annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage, tels que ceux liés aux domaines de l'accueil, de la commercialisation, de la communication, de la médiation culturelle ou encore à des fonctions généralistes qui ne sont pas spécifiques au spectacle vivant (ressources humaines, comptabilité, secrétariat...).

¹⁸ Du fait de décisions de la branche professionnelle, notifiées dans les accords étendus, et du règlement de Pôle emploi.

2^{ème} partie Les employeurs de salariés intermittents du spectacle vivant

Rappel :

Les indicateurs ci-dessous distinguent les employeurs¹⁹ :

1- de la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire les entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie à partir des codes de la NAF suivants : 90.01Z, 90.02Z, 90.04Z.

2- hors branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso.

Au sein de la branche professionnelle, 17 576 entreprises ayant pour activité principale le spectacle vivant ont employé des salariés intermittents en 2011 (contre 17 129 en 2010), soit une évolution de 2,6 %²⁰.

La masse salariale s'élève à 771 millions d'euros (soit une évolution de 2,7 % par rapport à 2010).

Ces 17 576 entreprises de spectacle vivant ont offert 1 983 milliers de contrats de travail (soit une évolution de 4,7 % par rapport à 2010) et 42 210 milliers d'heures de travail.

Concernant le hors branche professionnelle relevant du Guso, on compte 84 928 employeurs de salariés intermittents en 2011.

La masse salariale s'élève à 145 millions d'euros.

Ces 84 928 employeurs ont offert 591 milliers de contrats de travail et 9 319 milliers d'heures de travail.

2-1 Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur

Parmi l'ensemble des salariés intermittents, 130 865 ont exercé pour un employeur relevant de la branche professionnelle (soit 66,6 % de l'emploi) et 65 607 ont exercé pour employeur hors branche professionnelle relevant du champ du Guso (soit 33,4 % de l'emploi), cf tableau 5.

Concernant les artistes, si la majorité exerce pour les employeurs de la branche professionnelle (93 444 salariés, soit 62,7 % de l'emploi), une partie d'entre eux exerce pour des employeurs hors branche professionnelle (55 653 salariés, soit 37,3 %).

L'emploi artistique hors branche professionnelle est particulièrement important dans les domaines musicaux (44,7 % dans la musique instrumentale et 46,2 % dans la musique vocale).

¹⁹ Cf préambule méthodologique : nature des indicateurs

²⁰ Ce préambule propose des indicateurs de cadrage fournis par Pôle emploi.

C'est dans les activités artistiques que l'on dénombre le plus de salariés exerçant pour les deux types d'employeurs :

- 59 354 salariés ont travaillé uniquement pour au moins un employeur relevant de la branche (soit 51,6 %) ;
- 21 563 salariés ont travaillé uniquement pour au moins un employeur hors branche professionnelle (soit 18,7 %) ;
- 34 090 salariés ont travaillé pour au moins un employeur relevant de la branche et au moins un employeur hors branche (soit 29,6 %).

Concernant l'emploi des professionnels des activités techniques et administratives, il s'effectue majoritairement chez les employeurs de la branche professionnelle :

- 78,7 % de l'emploi technique est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle ;
- 91,5 % de l'emploi administratif est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle.

Tableau 5 : Répartition des salariés intermittents selon le type d'employeur en 2011

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total *
	nb	% (1)	nb	% (1)	nb
Professionnels des activités artistiques *	93 444	62,7	55 653	37,3	115 007
Professionnels de l'art dramatique *	31 064	80,2	7 651	19,8	33 492
Professionnels de l'art chorégraphique *	11 333	71,4	4 532	28,6	13 383
Professionnels de la musique instrumentale *	45 220	55,3	36 538	44,7	61 291
Professionnels de la musique vocale *	12 857	53,8	11 028	46,2	19 433
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	3 335	63,9	1 886	36,1	4 325
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 917	88,4	251	11,6	2 139
Autres professionnels artistiques /Non précisé *	3 440	69,8	1 486	30,2	4 832
Professionnels des activités techniques *	40 398	78,7	10 949	21,3	42 705
Professionnels de la direction technique et de la régie *	12 960	77,4	3 790	22,6	14 462
Professionnels de la machinerie et de la structure *	15 080	83,5	2 980	16,5	16 224
Professionnels des accessoires *	1 135	93,7	76	6,3	1 189
Professionnels de l'éclairage *	9 570	78,4	2 642	21,6	10 433
Professionnels du son *	10 511	71,9	4 112	28,1	11 941
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	3 910	90,0	433	10,0	4 195
Professionnels du décor *	4 634	92,4	379	7,6	4 820
Professionnels du costume *	2 557	86,9	384	13,1	2 689
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 099	88,8	138	11,2	1 161
Autres professionnels techniques /Non précisé	1 471	100,0	0	0,0	1 471
Professionnels des activités administratives *	5 544	91,5	515	8,5	5 798
Professionnels de la production *	5 544	91,5	515	8,5	5 798
Autres professionnels administratifs /Non précisé	0		0		0
Autres professionnels / Non précisées *	776	100,0	0	0,0	776
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	130 865	66,6	65 607	33,4	153 408

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

> exemple 1ère cellule en haut à gauche = $93\,444 / (93\,444 + 55\,653) = 62,7\%$

2-2 L'offre d'emploi selon le type d'employeur

2-2-1 L'emploi artistique selon le type d'employeur

Si l'ensemble des artistes interprètes exerce majoritairement pour des employeurs relevant de la branche professionnelle, on observe néanmoins des variations selon le domaine et l'emploi exercé.

Les professionnels de l'art dramatique exercent le plus majoritairement au sein de la branche professionnelle (80,2 %) suivi des professionnels de l'art chorégraphique (71,4 %).

Les professionnels de la musique instrumentale sont les plus nombreux à exercer pour les deux types d'employeurs : 45 220 des artistes ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 55,3 %) et 36 538 pour des employeurs hors branche (soit 44,7 %).

Quant aux professionnels de la musique vocale : 12 857 ont exercé pour les employeurs de la branche (soit 53,8 %) et 11 028 pour les employeurs hors branche (46,2 %).

Tableau 6 : Répartition des artistes intermittents selon le type d'employeur en 2011

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total *
	nb	% (1)	nb	% (1)	nb
Professionnels des activités artistiques *	93 444	62,7	55 653	37,3	115 007
Professionnels de l'art dramatique *	31 064	80,2	7 651	19,8	33 492
Metteur en scène	6 229	88,7	797	11,3	6 633
Artiste dramatique	29 020	80,3	7 101	19,7	31 378
Professionnels de l'art chorégraphique *	11 333	71,4	4 532	28,6	13 383
Chorégraphe - Maître de ballet	1 098	76,8	332	23,2	1 377
Danseur	10 896	71,4	4 366	28,6	12 882
Professionnels de la musique instrumentale (*)	45 220	55,3	36 538	44,7	61 291
Chef d'orchestre - Directeur musical	490	54,0	418	46,0	832
Musicien soliste	25 450	72,4	9 692	27,6	30 680
Musicien	34 312	50,8	33 248	49,2	51 451
Professionnels de la musique vocale *	12 857	53,8	11 028	46,2	19 433
Chef des chœurs	297	43,2	390	56,8	625
Chanteur soliste	3 764	73,8	1 335	26,2	4 269
Chanteur- Choriste	10 438	51,3	9 900	48,7	16 914
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	3 335	63,9	1 886	36,1	4 325
Artiste de cirque	2 377	69,4	1 050	30,6	2 929
Artiste visuel	1 094	54,6	910	45,4	1 639
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 917	88,4	251	11,6	2 139
Chansonnier	68	50,0	68	50,0	130
Présentateur - Animateur de spectacles	37	100,0	0	0,0	37
Cascadeur	78	62,4	47	37,6	123
Artiste de complément	1 472	91,7	133	8,3	1 585
Répétiteur - Transcritteur	265	98,1	5	1,9	270
Autres professionnels artistiques /Non précisé *	3 440	69,8	1 486	30,2	4 832

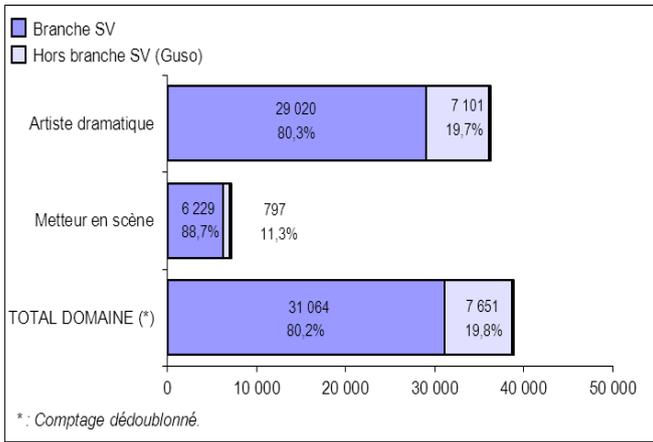
Source : Pôle emploi

* : Totaux dédoublonnés.

(1)Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

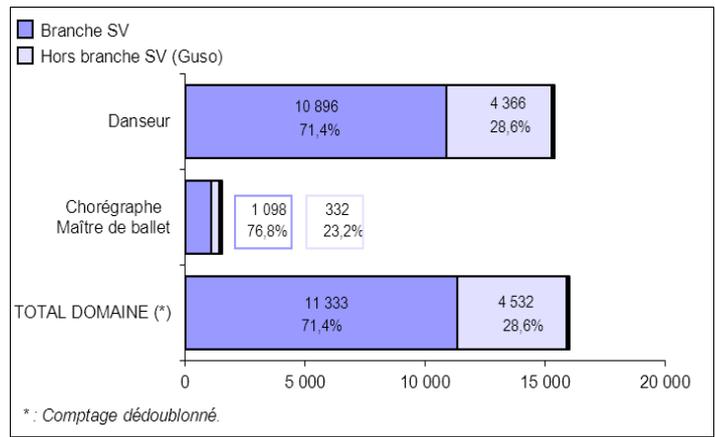
> exemple 1ère cellule en haut à gauche = $93\,444 / (93\,444 + 55\,653) = 62,7\%$

Graphique 2 : Les employeurs dans l'art dramatique



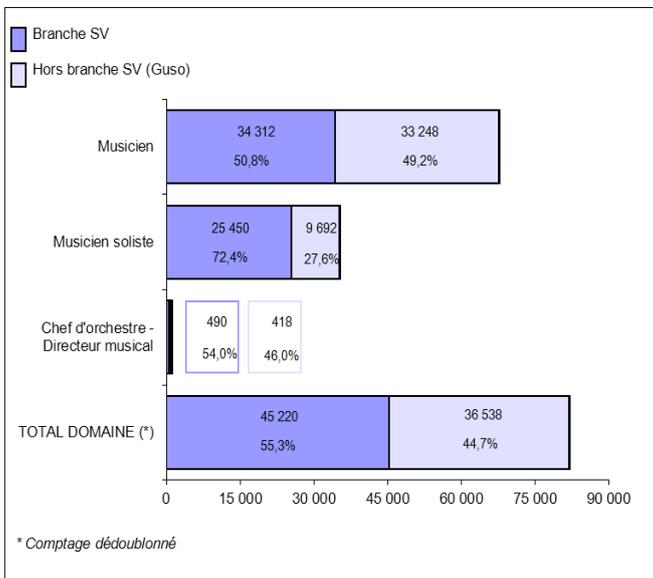
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 3 : Les employeurs dans l'art chorégraphique



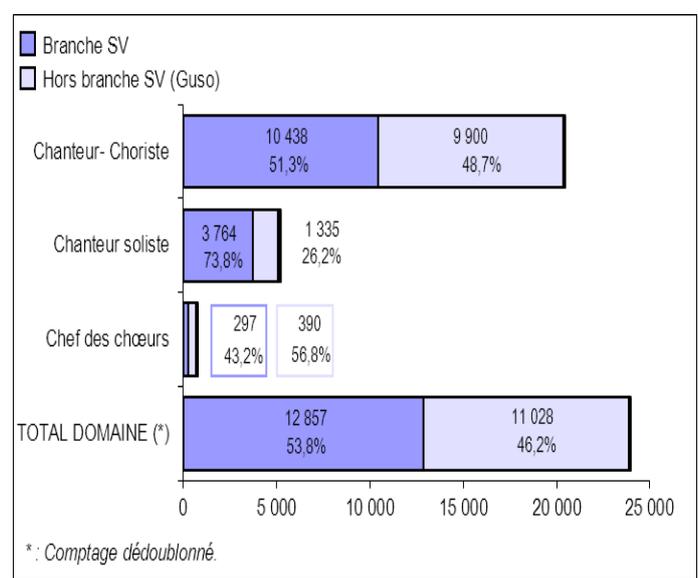
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 4 : Les employeurs dans la musique instrumentale



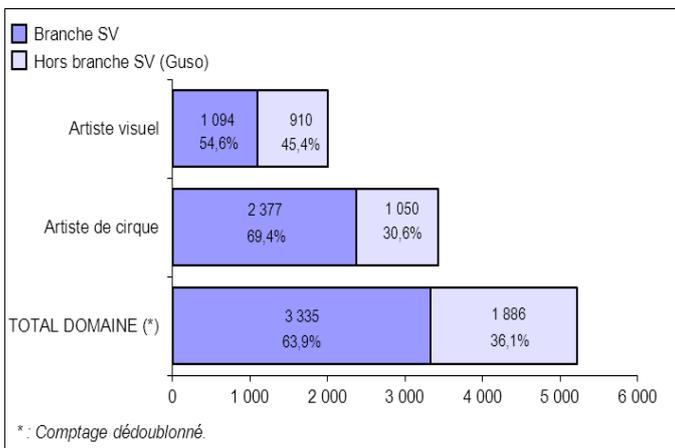
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 5 : Les employeurs dans la musique vocale



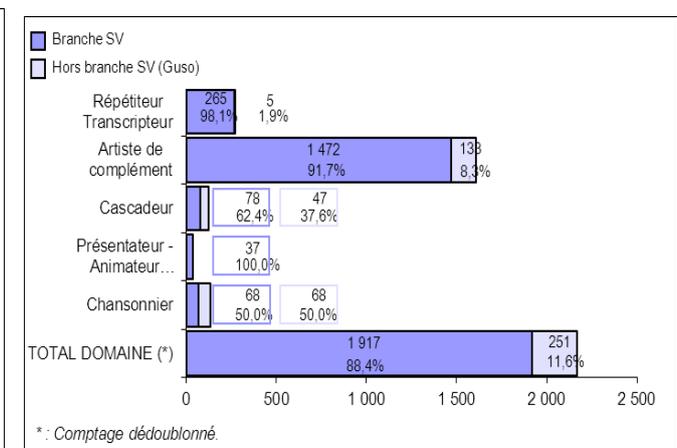
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 6 : Les employeurs dans les arts du cirque et visuels



Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 7 : Les employeurs dans les autres activités artistiques



Source : Pôle emploi - 2011

2-2-2 L'emploi technique selon le type d'employeur

40 398 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 78,7 %) et 10 949 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs hors branche professionnelle (soit 21,3 %) en 2011 (cf tableau 7).

Le domaine des accessoires offre le plus d'emplois au sein de la branche professionnelle (93,7 %), suivi du décor (92,4 %), de la coiffure-maquillage-masques (89,0 %) et du costume (86,9 %).

Les emplois de l'audiovisuel exercés dans les spectacles vivants (techniques telles que la vidéo, le multimédia...), sont également concentrés dans le champ professionnel (90,0 %).

C'est dans le domaine du son que la part de l'emploi hors branche professionnelle est le plus important (soit 28,1 %), suivi de la direction technique et régie (22,6 %) et de l'éclairage (21,6 %).

Tableau 7 : Répartition des techniciens intermittents selon le type d'employeur en 2011

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total (*)
	nb	% (1)	nb	% (1)	nb
Professionnels des activités techniques *	40 398	78,7	10 949	21,3	42 705
Professionnels de la direction technique et de la régie *	12 960	77,4	3 790	22,6	14 462
Directeur technique	595	85,1	104	14,9	675
Régisseur général	10 728	75,8	3 430	24,2	12 201
Régisseur spécialisé	3 411	86,9	515	13,1	3 777
Responsable logistique	5	100,0	0	0,0	5
Technicien de la logistique	183	100,0	0	0,0	183
Professionnels de la machinerie et de la structure *	15 080	83,5	2 980	16,5	16 224
Chef machiniste	214	100,0	0	0,0	214
Machiniste	13 386	83,0	2 746	17,0	14 496
Technicien de structure	3 149	90,3	340	9,7	3 359
Manutentionnaire de plateau	440	100,0	0	0,0	440
Professionnels des accessoires *	1 135	93,7	76	6,3	1 189
Chef accessoiriste	31	100,0	0	0,0	31
Accessoiriste	591	94,9	32	5,1	617
Technicien des effets spéciaux	530	92,3	44	7,7	559
Professionnels de l'éclairage *	9 570	78,4	2 642	21,6	10 433
Concepteur lumière	1 035	76,5	318	23,5	1 285
Régisseur lumière	77	100,0	0	0,0	77
Technicien lumière	7 920	77,9	2 241	22,1	8 750
Chef électricien	398	100,0	0	0,0	398
Électricien	2 770	89,1	338	10,9	2 992
Professionnels du son *	10 511	71,9	4 112	28,1	11 941
Ingénieur du son	1 118	79,0	297	21,0	1 345
Régisseur son	4 609	72,1	1 785	27,9	5 471
Technicien son	8 225	73,7	2 942	26,3	9 358
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	3 910	90,0	433	10,0	4 195
Régisseur audiovisuel	910	91,4	86	8,6	986
Technicien audiovisuel	3 059	90,1	337	9,9	3 286
Opérateur projectionniste	703	97,8	16	2,2	714
Professionnels du décor *	4 634	92,4	379	7,6	4 820
Décorateur - scénographe	3 048	89,9	343	10,1	3 235
Technicien du bureau d'étude	79	96,3	-	3,7	81
Chef constructeur	114	100,0	0	0,0	114
Menuisier constructeur	1 005	99,0	10	1,0	1 013
Tapissier	209	99,5	-	0,5	210
Serrurier	212	98,6	-	1,4	212
Sculpteur	129	100,0	0	0,0	129
Peintre décorateur	593	96,6	21	3,4	605
Autres techniciens du décor	0		0		0
Professionnels du costume *	2 557	86,9	384	13,1	2 689
Costumier	1 572	89,7	181	10,3	1 644
Couturier - Tailleur	403	93,7	27	6,3	422
Habilleur	1 333	86,8	202	13,2	1 422
Autres techniciens du costume	22	84,6	-	15,4	26
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 099	88,8	138	11,2	1 161
Chef coiffeur - Chef maquilleur	121	94,5	7	5,5	126
Coiffeur - Maquilleur	1 058	89,0	131	11,0	1 119
Autres professionnels techniques / Non précisé	1 471	100,0	0	0,0	1 471

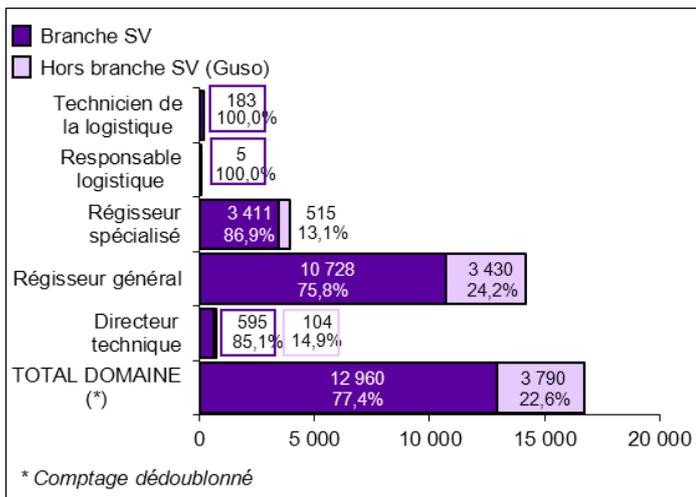
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

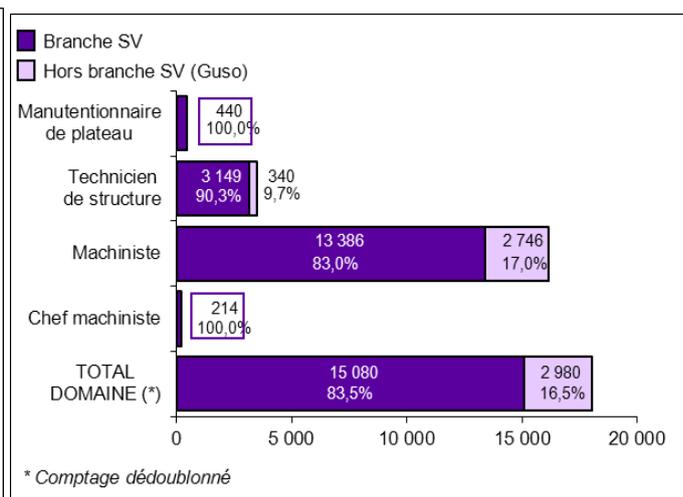
> exemple 1ère cellule en haut à gauche = $40\,398 / (40\,398 + 10\,949) = 78,7\%$

Graphique 8 : Les employeurs dans la direction technique et la régie



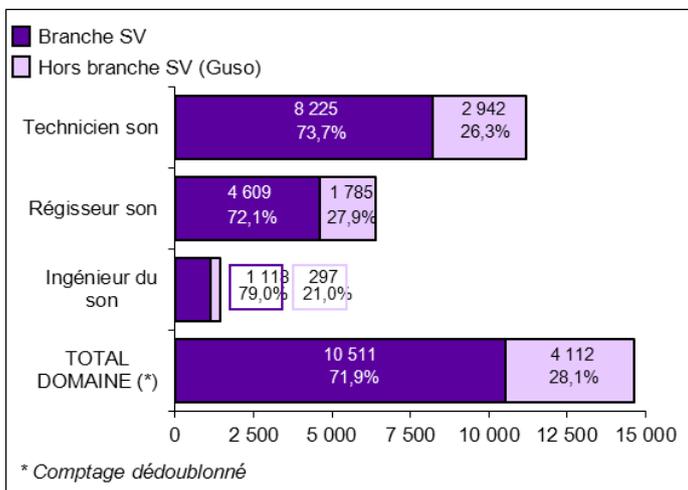
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 9 : Les employeurs dans la machinerie et la structure



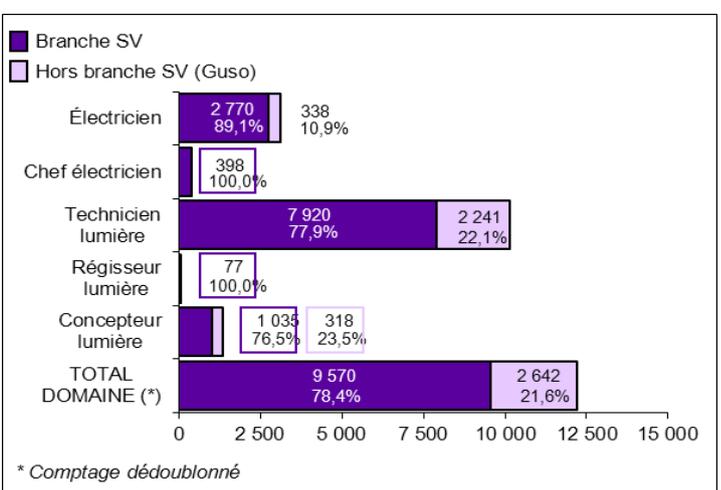
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 10 : Les employeurs dans le son



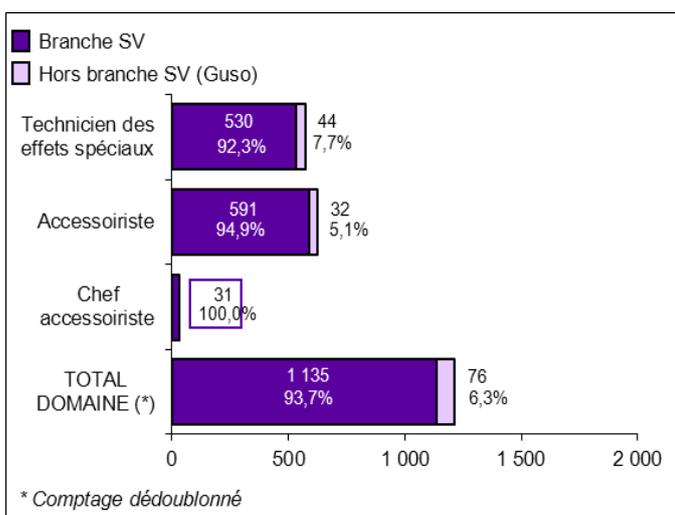
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 11 : Les employeurs dans l'éclairage



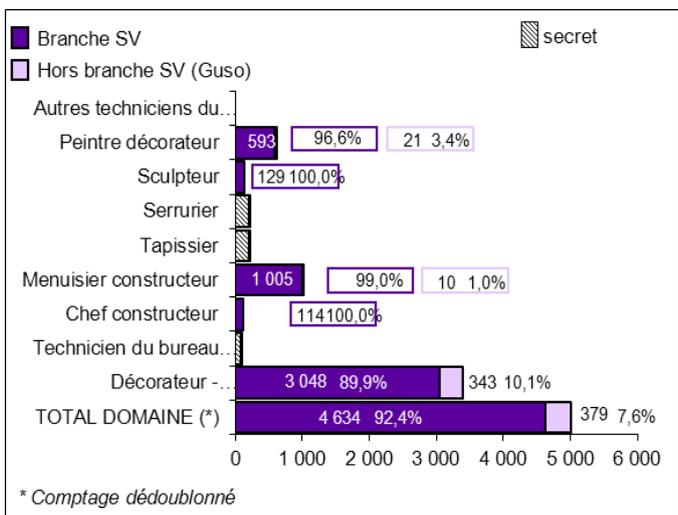
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 12 : Les employeurs dans les accessoires



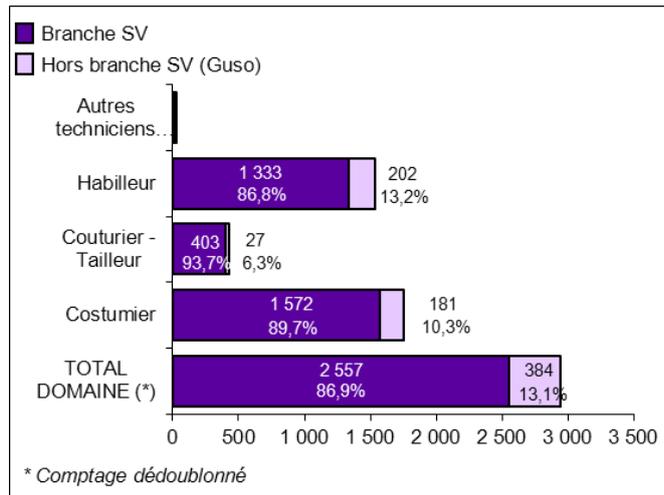
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 13 : Les employeurs dans le décor



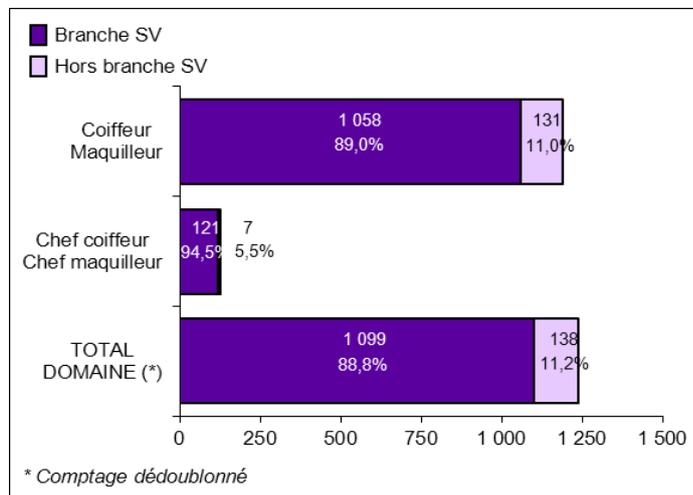
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 14 : Les employeurs dans le costume



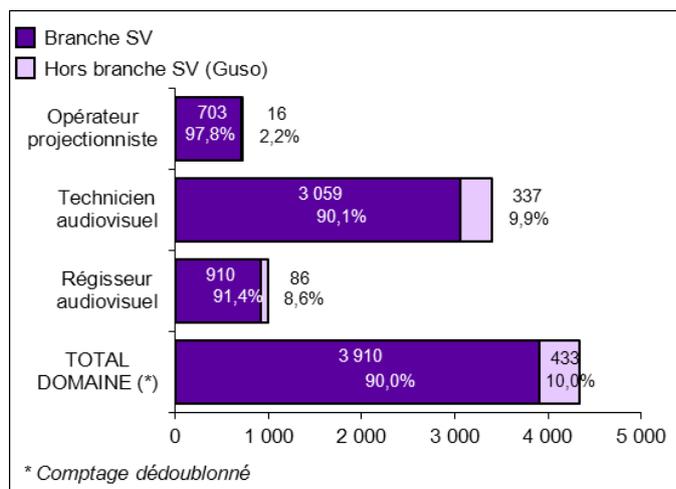
Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 15 : Les employeurs dans la coiffure, du maquillage et des maques



Source : Pôle emploi - 2011

Graphique 16 : Les employeurs dans l'audiovisuel du spectacle vivant



Source : Pôle emploi - 2011

2-2-3 L'emploi administratif selon le type d'employeur

5 544 salariés intermittents relevant du domaine de la production des spectacles vivant ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 91,5 %).

465 administrateurs de production ou de tournée ont néanmoins exercé pour des employeurs hors de la branche professionnelle.

Tableau 8 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon le type d'employeur en 2011

	Branche		Hors-branche		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités administratives *	5 544	91,5	515	8,5	5 798
Professionnels de la production *	5 544	91,5	515	8,5	5 798
Directeur de production	528	90,7	54	9,3	559
Administrateur de production ou de tournée	4 841	91,2	465	8,8	5 078
Assistant de production	441	100,0	0	0,0	441
Autres professionnels administratifs /Non précisé *	0		0		0

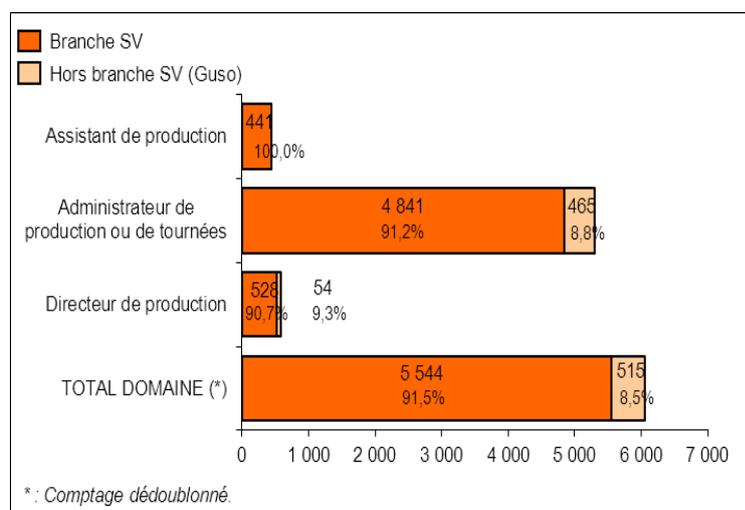
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $5\,544 / (5\,544 + 515) = 91,5\%$

Graphique 17 : Les employeurs de la production



Source : Pôle emploi - 2011

3^{ème} partie Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant

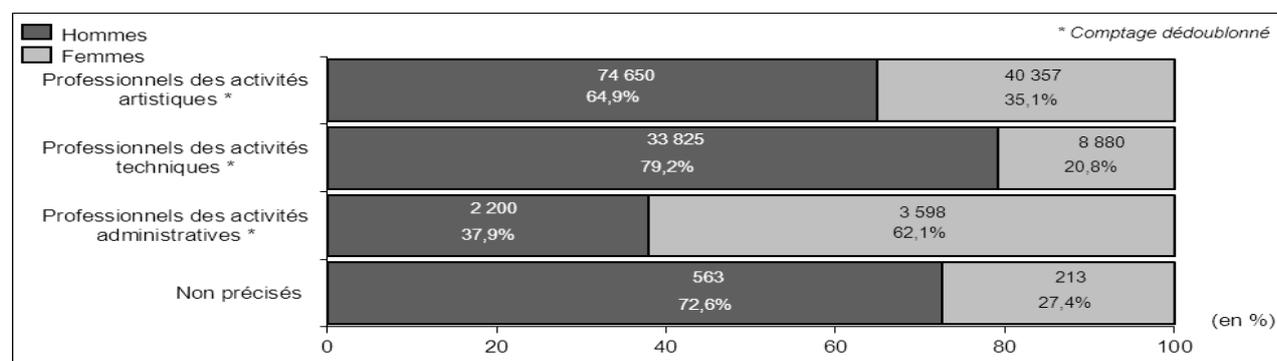
3-1- Profil sociodémographique des salariés intermittents

3-1-1 Le genre des salariés intermittents

Parmi les 153 408 salariés intermittents du spectacle vivant, 103 358 sont des hommes (soit 67,4 %) et 50 050 sont des femmes (soit 32,6 %).

Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,2 %) et les activités administratives sont les plus féminisées (62,1 %). Concernant les activités artistiques, près des 2/3 des emplois sont occupés par des hommes (soit 64,9 %).

Graphique 19 : Répartition des salariés intermittents selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

L'écart entre les genres diffère selon le type d'employeur : il est plus accentué hors branche professionnelle où l'emploi est nettement plus masculin (hormis les activités administratives qui confirment la tendance à la féminisation).

Tableau 9 : Répartition des salariés intermittents selon le genre et le type d'employeur, en 2011 (en %)

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Professionnels des activités artistiques *	63,9	36,1	68,8	31,2	64,9	35,1
Professionnels des activités techniques *	79,3	20,7	85,2	14,8	79,3	20,8
Professionnels des activités administratives *	37,6	62,4	35,9	64,1	37,9	62,1
Professions non précisées	72,6	27,4			72,6	27,4
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	67,0	33,0	70,9	29,1	67,4	32,6

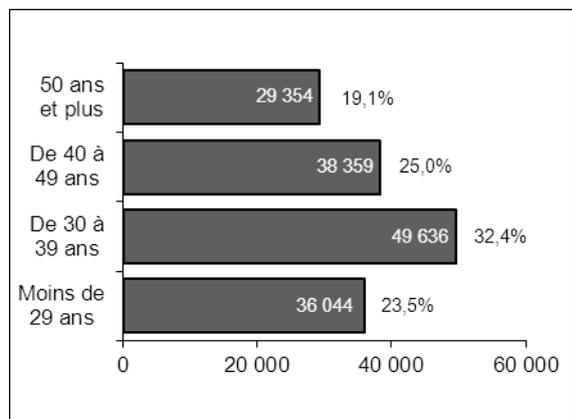
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

3-1-2- L'âge des salariés intermittents

Toutes activités confondues, la majorité des salariés intermittents du spectacle vivant a entre 30 et 50 ans (soit 57,4 %) : 32,4 % ont entre 30 et 39 ans et 25,0 % ont entre 40 et 49 ans.

Graphique 20 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2011

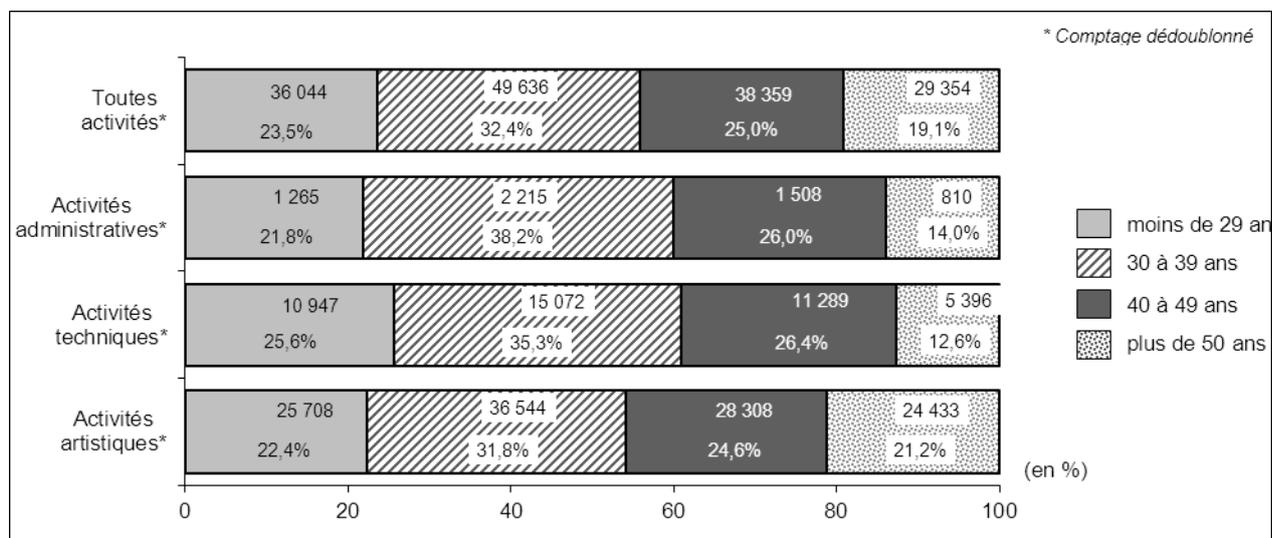


Source : Pôle emploi

Les artistes interprètes se répartissent de façon la plus équilibrée entre les classes d'âge.

L'emploi des techniciens et personnels administratifs après 50 ans diminue nettement plus que pour les artistes interprètes.

Graphique 21 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge et l'activité, en 2011



Source : Pôle emploi

3-2- Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents du spectacle vivant

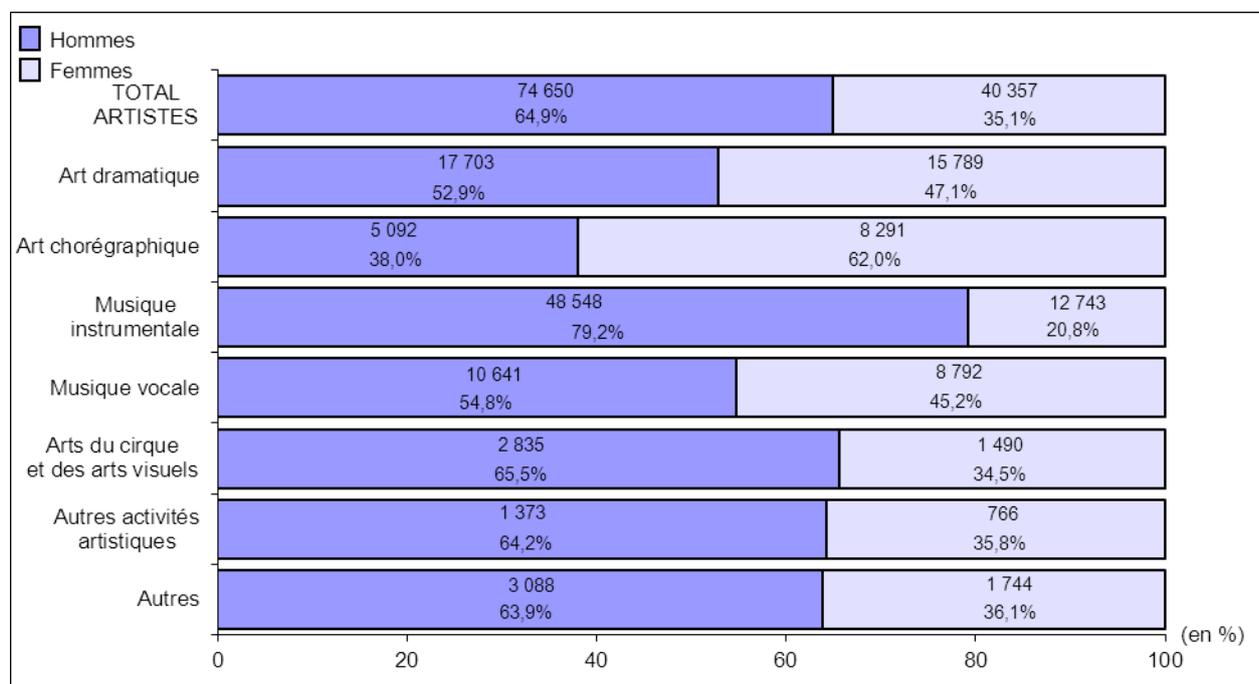
3-2-1 Le genre des artistes intermittents

Parmi les 115 007 artistes interprètes intermittents du spectacle vivant, 74 650 sont des hommes (soit 64,9 %) et 40 357 sont des femmes (soit 35,1 %).

Le domaine le plus masculinisé est la musique instrumentale (79,2 % d'hommes) alors que le domaine le plus féminisé est l'art chorégraphique (62,0 % de femmes).

Les domaines les plus équilibrés en termes de répartition des genres sont l'art dramatique (52,9 % d'hommes) et la musique vocale (54,8 % d'hommes).

Graphique 22 : Répartition des artistes intermittents selon le genre par domaines, en 2011

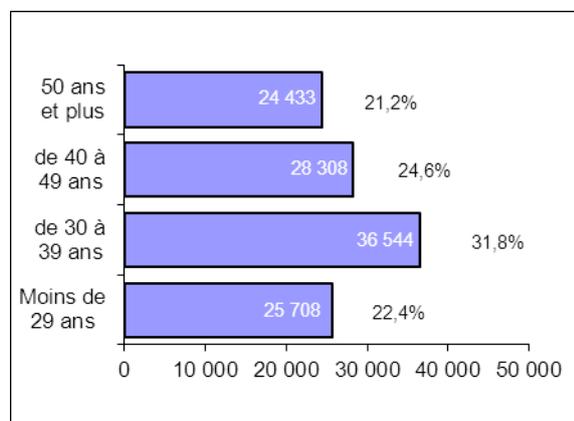


Source : Pôle emploi

3-2-2 L'âge des artistes intermittents

Tous domaines artistiques confondus, 54,2 % des artistes intermittents du spectacle vivant ont moins de 40 ans. La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans (soit 31,8 %).

Graphique 23 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2011



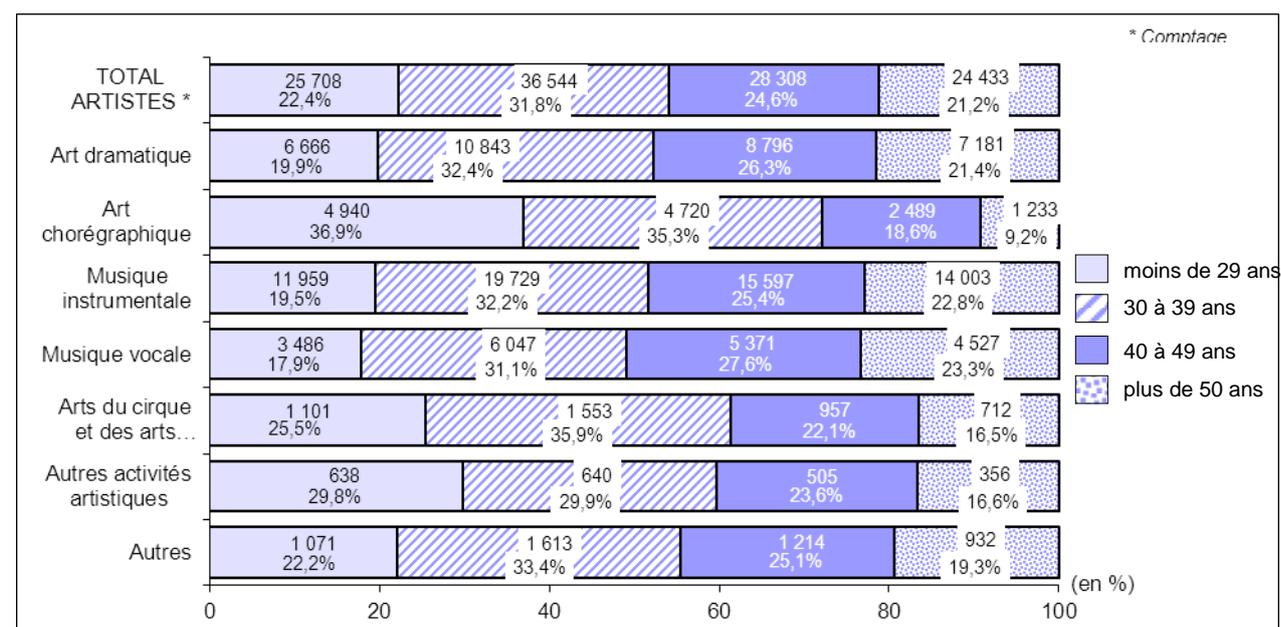
Source : Pôle emploi

L'art chorégraphique et la musique vocale se distinguent des autres domaines.

En effet, les professionnels de l'art chorégraphique sont les plus jeunes : ils sont 36,9% à avoir moins de 30 ans et 72,2% à avoir moins de 40 ans.

A l'opposé, les professionnels de la musique vocale sont les plus âgés, ils sont 50,9% à avoir plus de 40 ans et 23,3% plus de 50 ans.

Graphique 24 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge par domaines, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans l'art dramatique

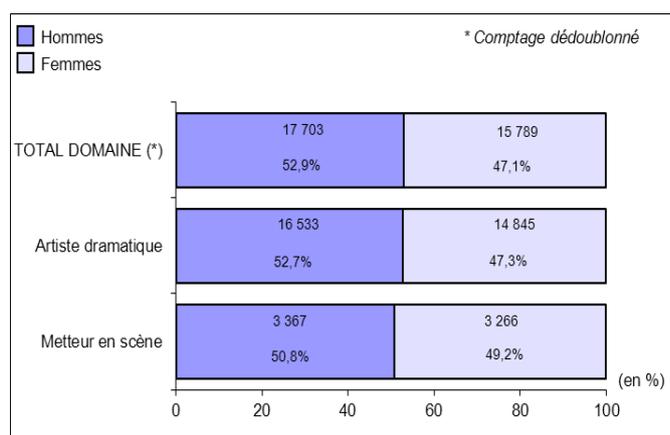
Tableau 10 : Effectifs des salariés intermittents de l'art dramatique, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de l'art dramatique *	33 492	24,1
Artiste dramatique	31 378	/
Metteur en scène	6 633	/

Source : Pôle emploi

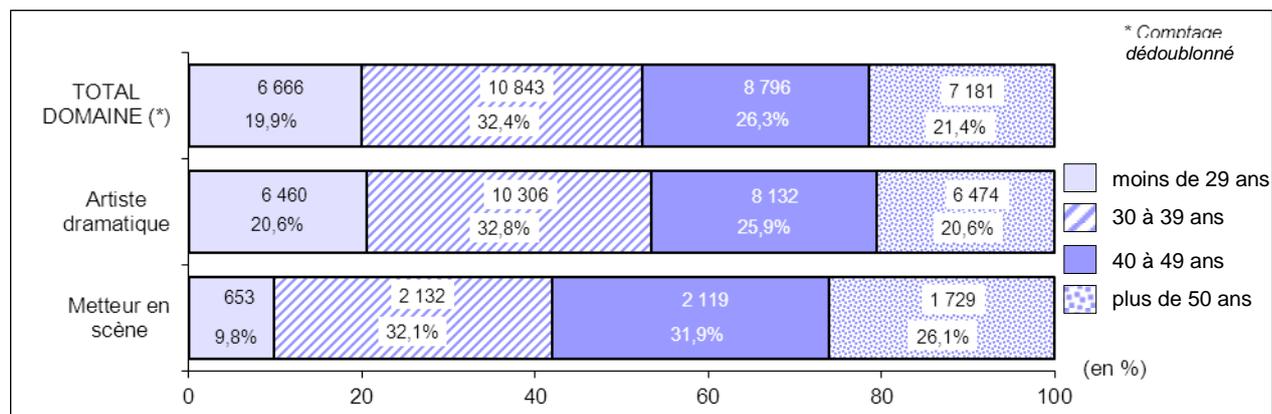
Totaux dédoublonnés

Graphique 25 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 26 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans l'art chorégraphique

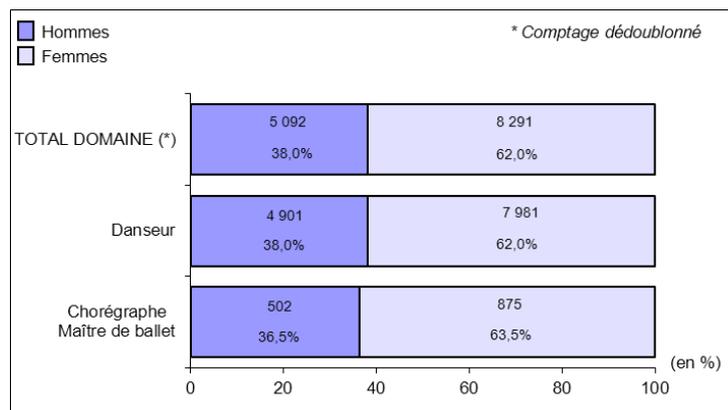
Tableau 11 : Effectifs des salariés intermittents de l'art chorégraphique, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de l'art chorégraphique*	13 383	9,6
Danseur	12 882	/
Chorégraphe - Maître de ballet	1 377	/

Source : Pôle emploi

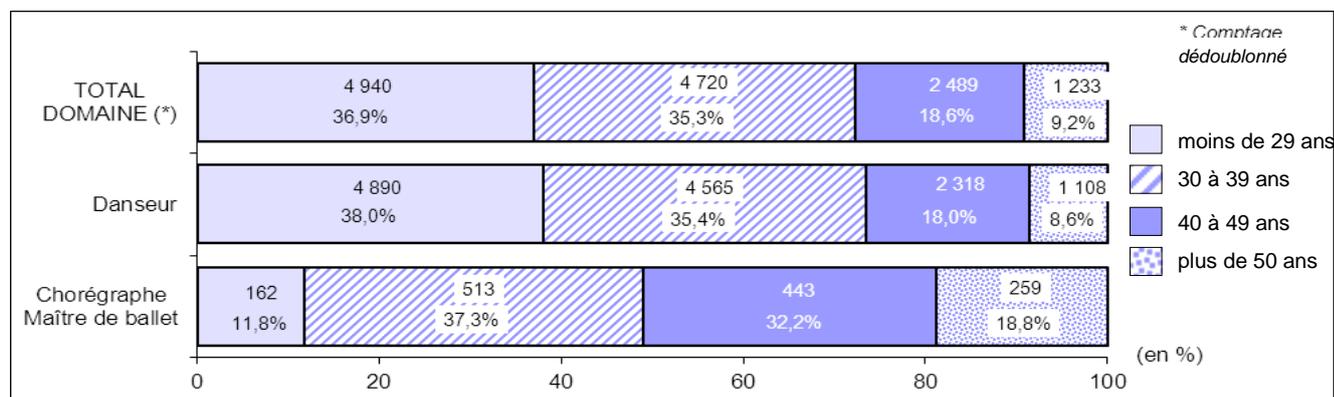
Totaux dédoublonnés

Graphique 27 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 28 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la musique instrumentale

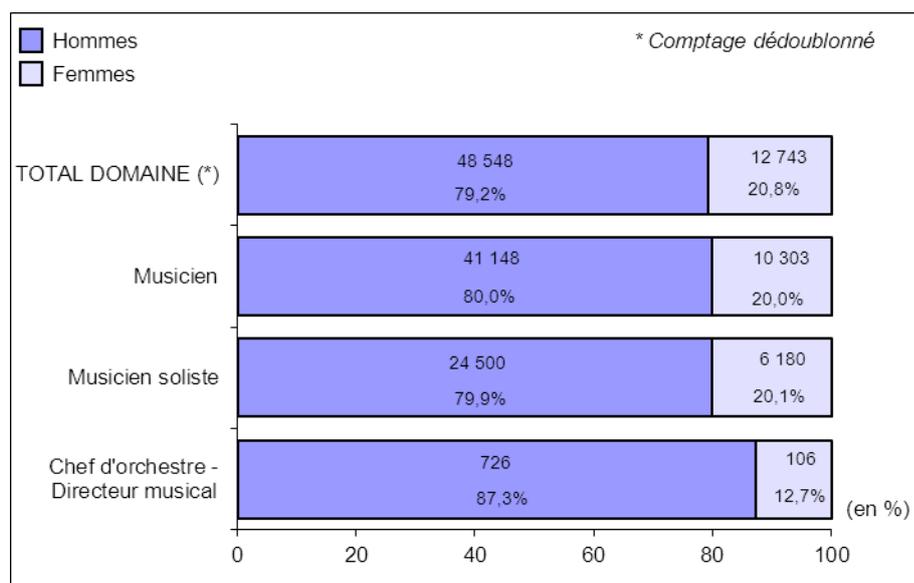
Tableau 12 : Effectifs des salariés intermittents des domaines instrumentaux, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la musique instrumentale *	61 291	44,1
Musicien	51 451	/
Musicien soliste	30 680	/
Chef d'orchestre - Directeur musical	832	/

Source : Pôle emploi

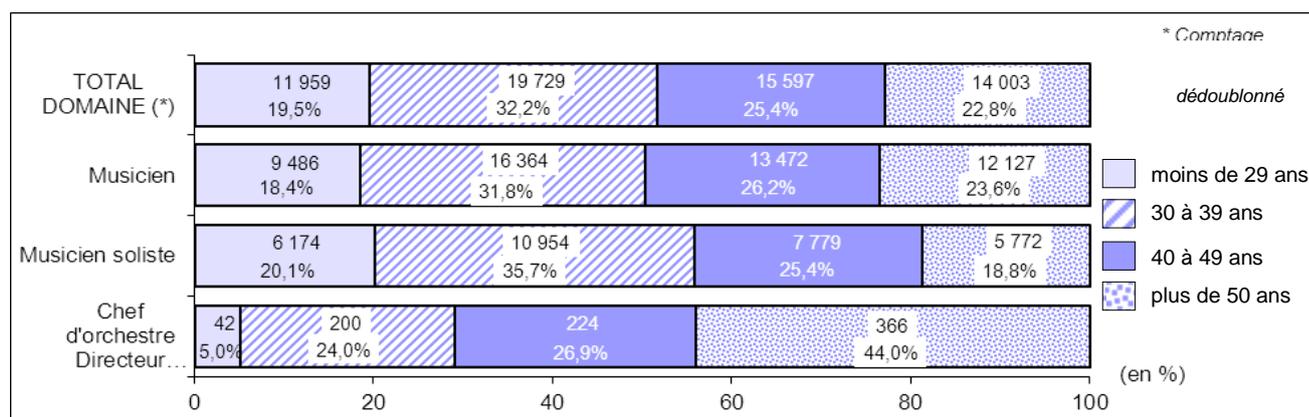
Totaux dédoublonnés

Graphique 29 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 30 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

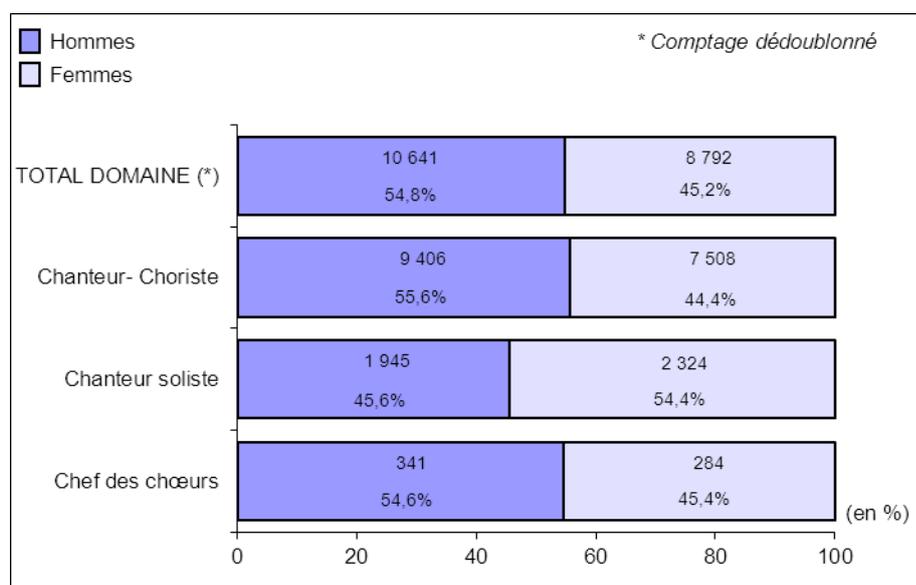
➤ Profil sociodémographique dans la musique vocale

Tableau 13 : Effectifs des salariés intermittents des domaines vocaux, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la musique vocale *	19 433	14,0
Chanteur - Choriste	16 914	/
Chanteur soliste	4 269	/
Chef des chœurs	625	/

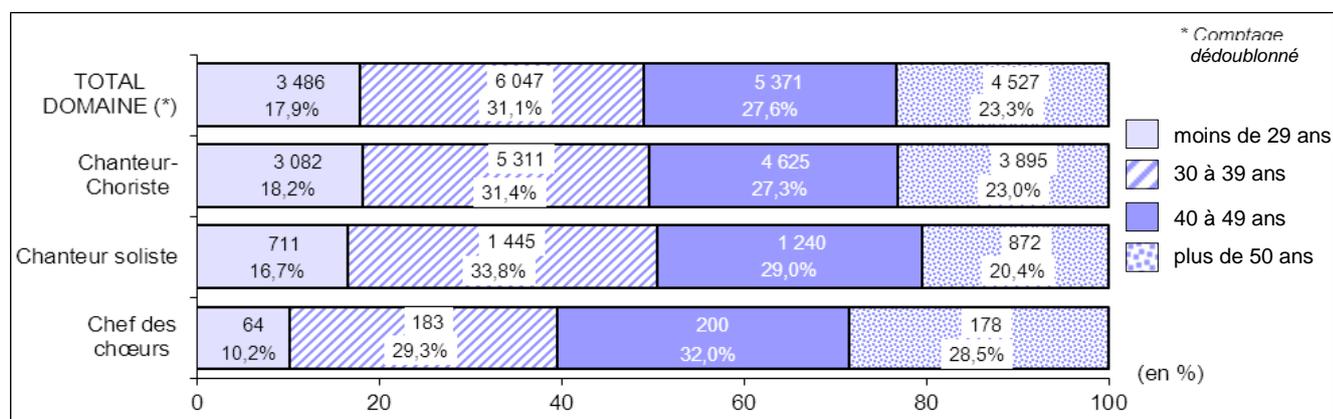
Source : Pôle emploi
Totaux dédoublonnés

Graphique 31 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 32 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les arts du cirque et les arts visuels**

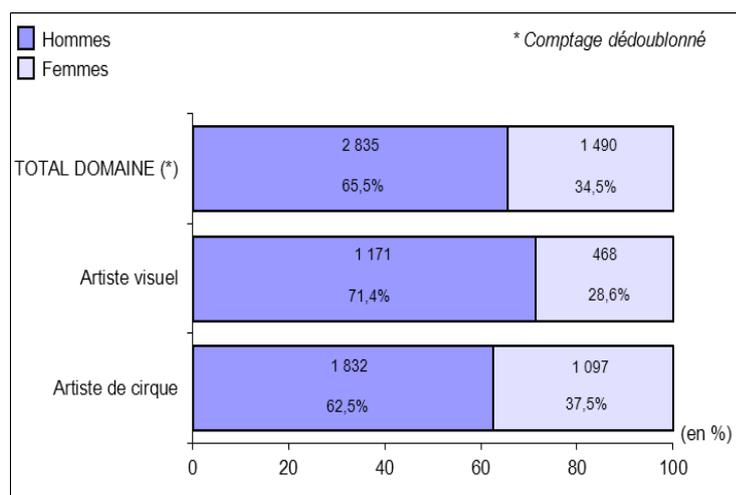
Tableau 14 : Effectifs des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	4 325	3,1
Artiste visuel	1 639	/
Artiste de cirque	2 929	/

Source : Pôle emploi

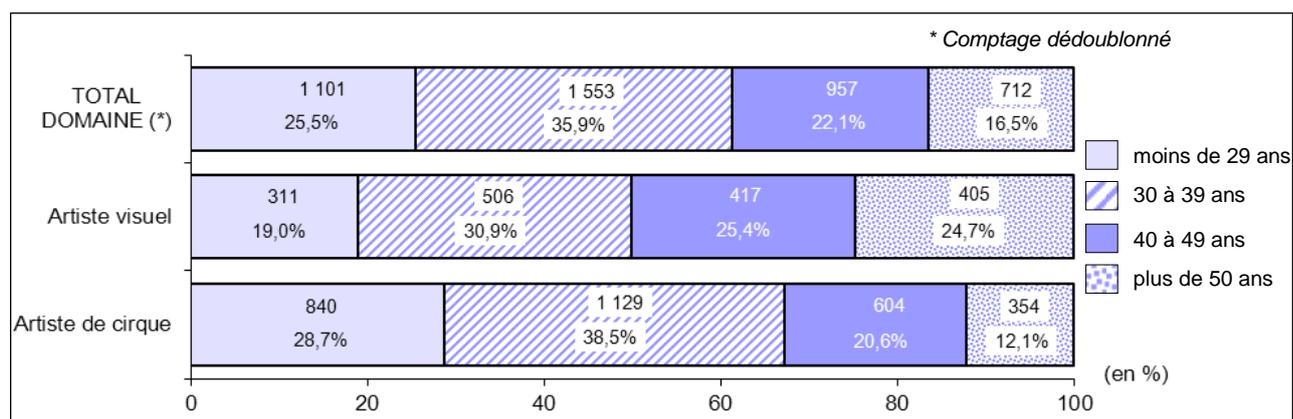
* Total dédoublonné

Graphique 33 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 34 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les autres activités artistiques**

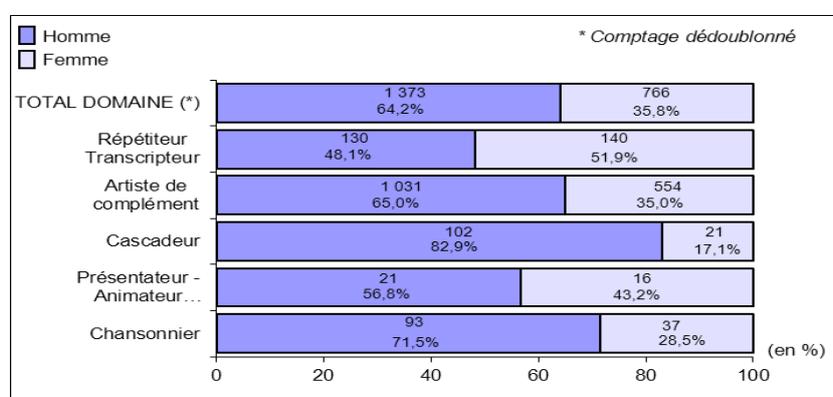
Tableau 15 : Effectifs des salariés intermittents des autres activités artistiques, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels d'autres activités artistiques *	2 139	1,5
Répétiteur - Transcripteur	270	/
Artiste de complément	1 585	/
Cascadeur	123	/
Présentateur - Animateur de spectacles	37	/
Chansonnier	130	/

Source : Pôle emploi

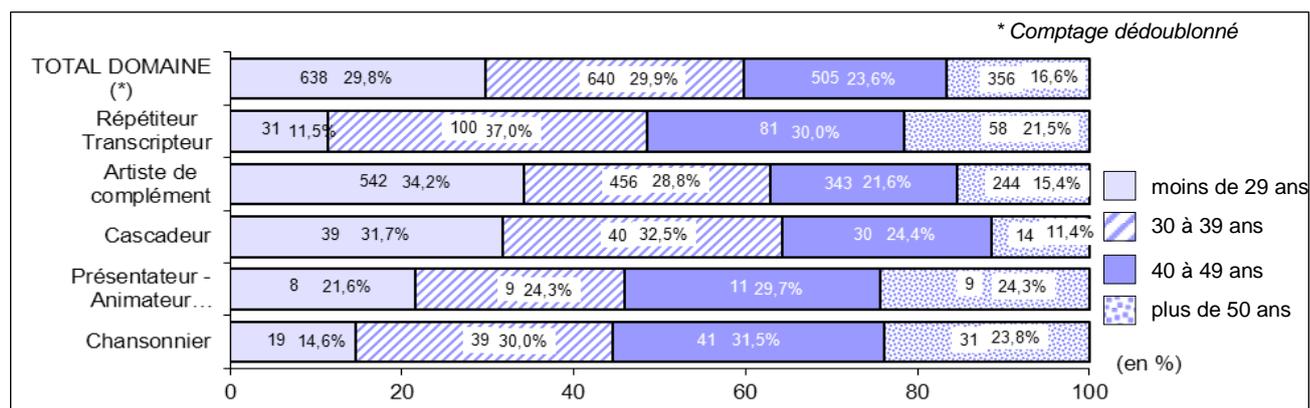
* Total dédoublonné

Graphique 35 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 36 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

3-3- Profil sociodémographique des techniciens intermittents du spectacle vivant

3-3-1 Le genre des techniciens intermittents

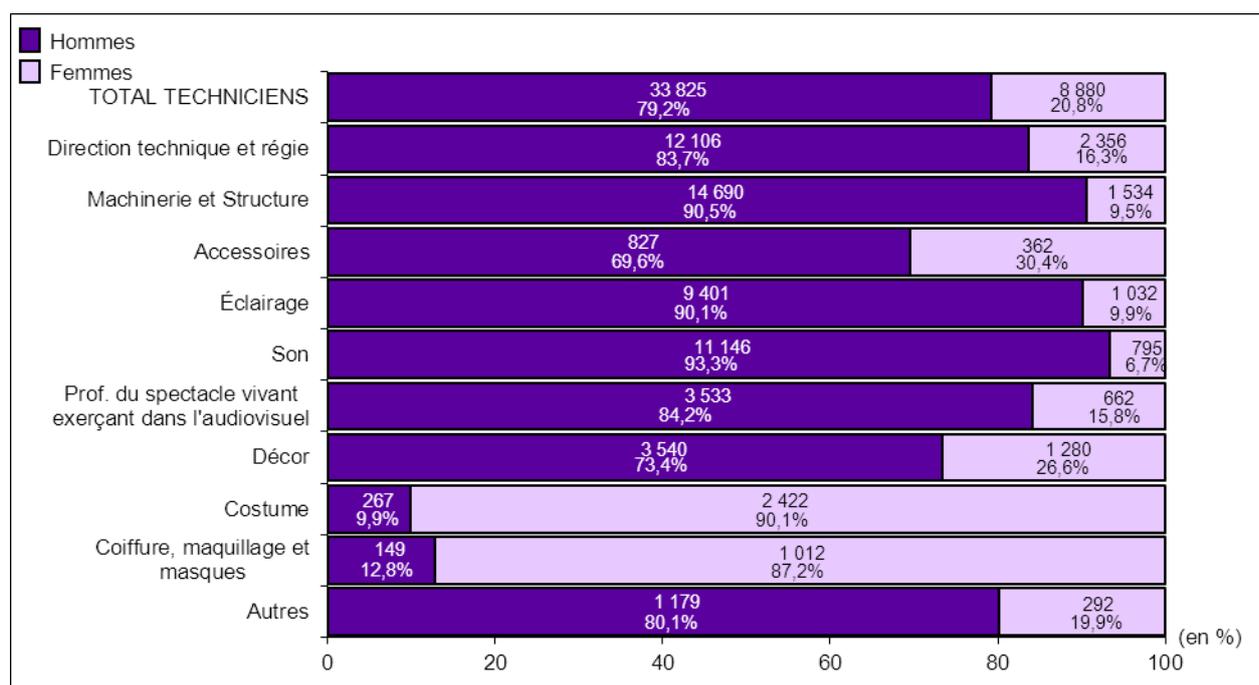
33 825 des techniciens intermittents sont des hommes (soit 79,2 %) et 8 880 sont des femmes (20,8 %).

L'emploi technique est nettement sexué selon les domaines : 8 domaines sur 10 concentrent plus de 70% d'hommes, les 2 autres domaines étant fortement féminisés à plus de 87%.

Les domaines le plus masculinisés sont le son (93,3 % d'hommes), la machinerie/structure (90,5 % d'hommes) et l'éclairage (90,1 % d'hommes).

Les domaines le plus féminisés sont le costume (90,1 % de femmes), la coiffure/le maquillage (87,2 % de femmes).

Graphique 37 : Répartition des techniciens selon le genre, en 2011



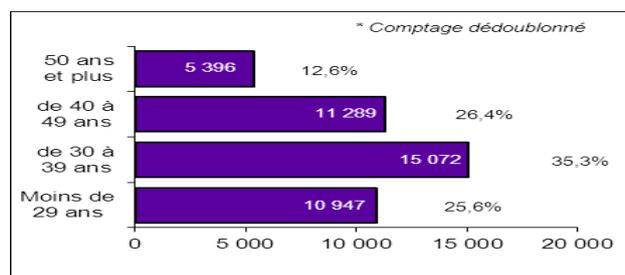
Source : Pôle emploi

3-3-2 L'âge des techniciens intermittents

60,9 % des techniciens ont moins de 40 ans (contre 54,2 % pour les artistes).

La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans (soit 35,3 %, contre 31,8 % pour les artistes).

Graphique 38 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

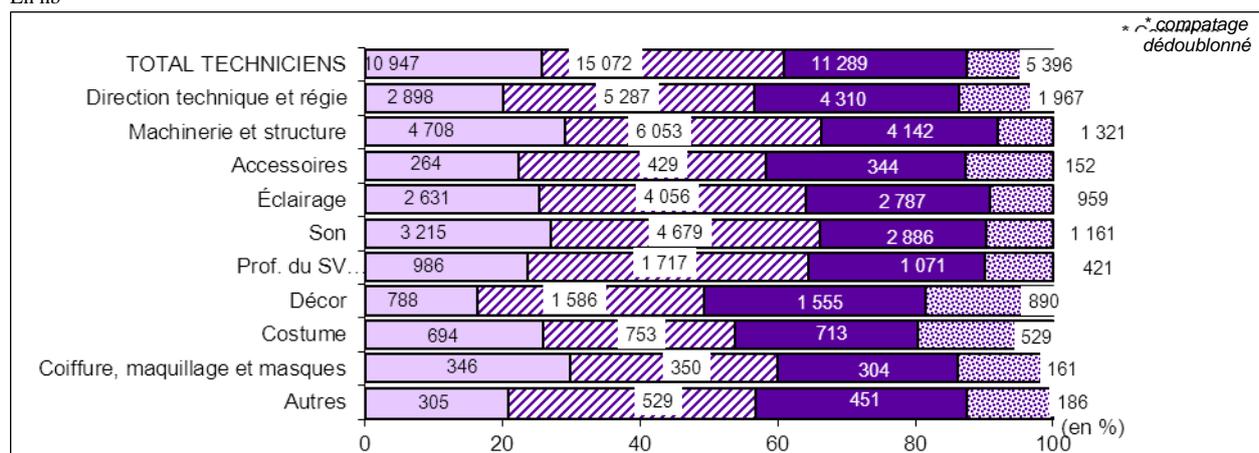
Ce sont les professionnels de la coiffure-maquillage et de la machinerie-structure qui sont les plus jeunes : respectivement 29,8 % et 29 % ont moins de 30 ans.

A l'opposé, ce sont les professionnels du costume et du décor qui sont les plus âgés : respectivement 19,7 % et 18,5 % ont 50 ans et plus.

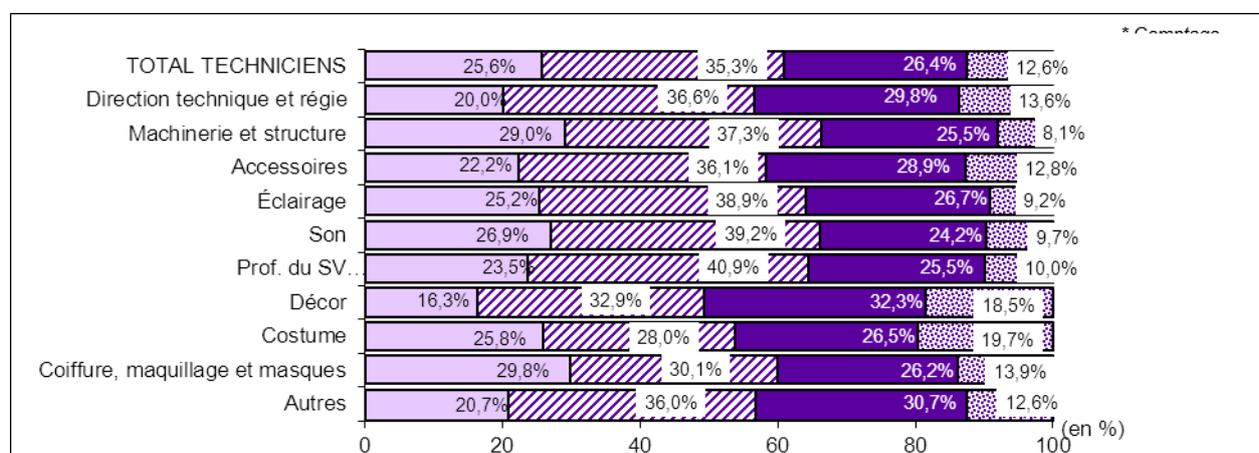
Ainsi, le décor est le seul domaine technique où la moitié des professionnels a plus de 40 ans (soit 50,8 %).

Graphique 39 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge par domaines, en 2011

En nb



En %



Source : Pôle emploi



➤ **Profil sociodémographique dans la direction technique et la régie**

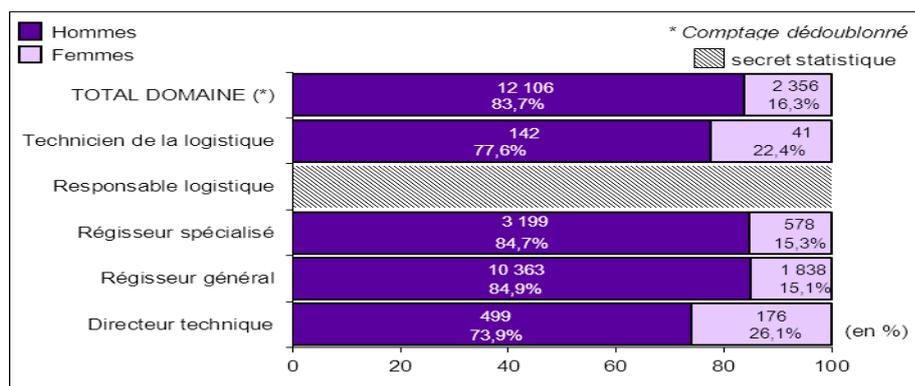
Tableau 16 : Effectifs des salariés intermittents de la direction technique et la régie, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la direction technique et de la régie *	14 462	21,1
Technicien de la logistique	183	/
Responsable logistique	5	/
Régisseur spécialisé	3 777	/
Régisseur général	12 201	/
Directeur technique	675	/

Source : Pôle emploi

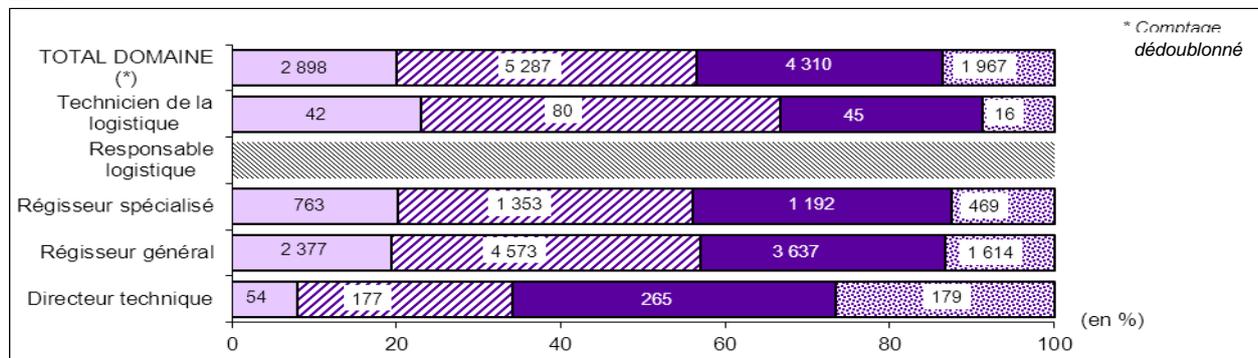
* Totaux dédoublonnés

Graphique 40 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon le genre, en 2011

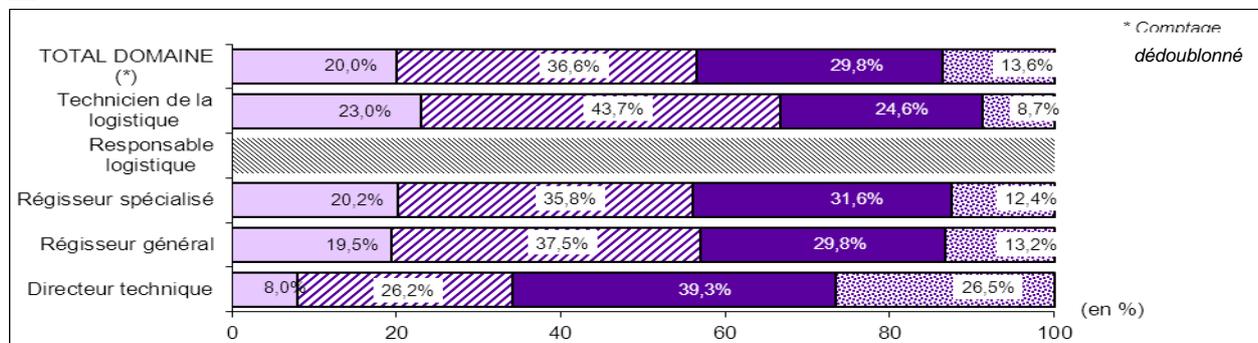


Graphique 41 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon l'âge, en 2011

En nb



En %



- moins de 29 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- plus de 50 ans

➤ **Profil sociodémographique dans la machinerie et la structure**

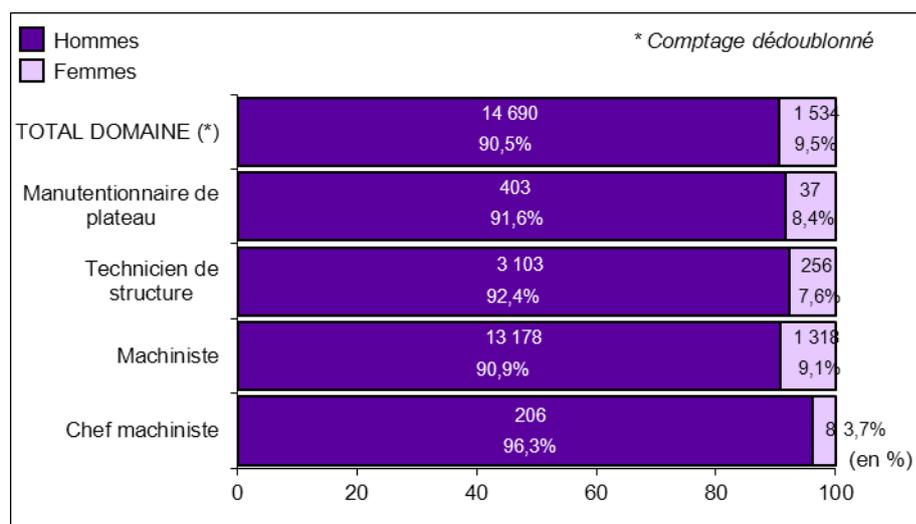
Tableau 17 : Effectifs des salariés intermittents de la machinerie et la structure, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la machinerie et de la structure *	16 224	23,7
Manutentionnaire de plateau	440	/
Technicien de structure	3 359	/
Machiniste	14 496	/
Chef machiniste	214	/

Source : Pôle emploi

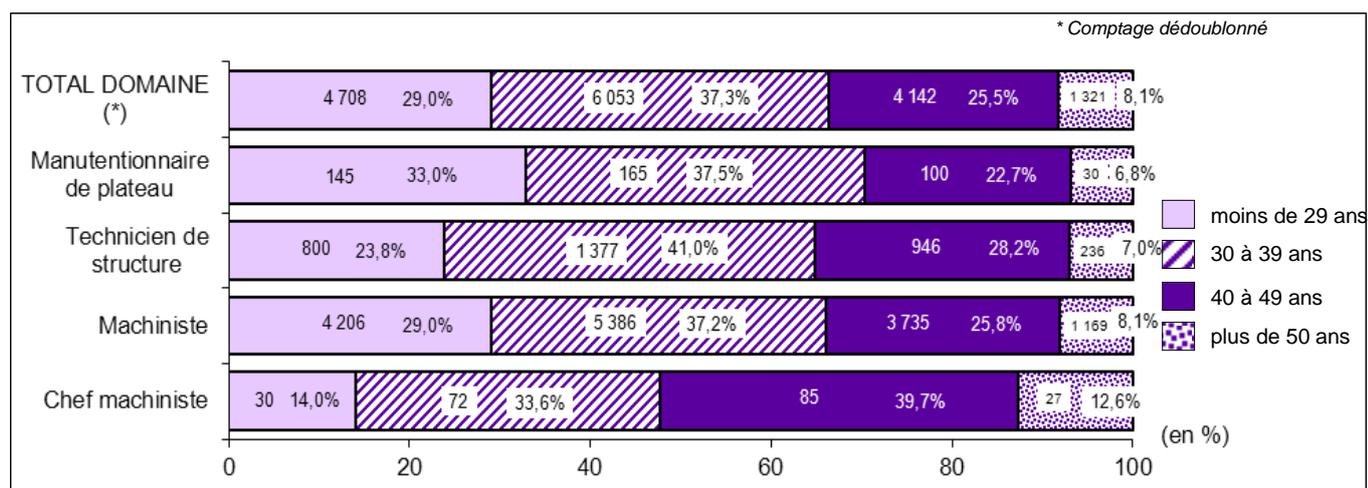
* Totaux dédoublonnés

Graphique 42 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 43 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les accessoires**

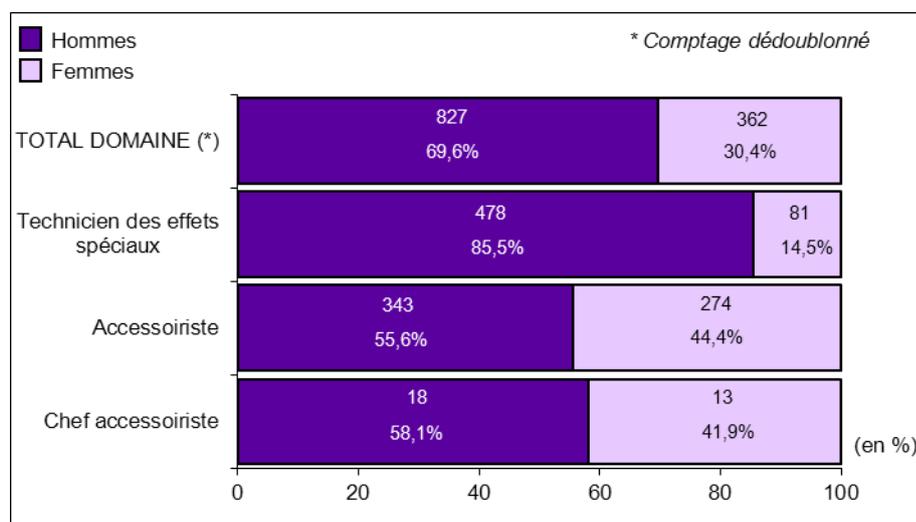
Tableau 18 : Effectifs des salariés intermittents des accessoires en 2011

	En Nb	En %
Professionnels des accessoires *	1 189	1,7
Technicien des effets spéciaux	559	
Accessoiriste	617	
Chef accessoiriste	31	

Source : Pôle emploi

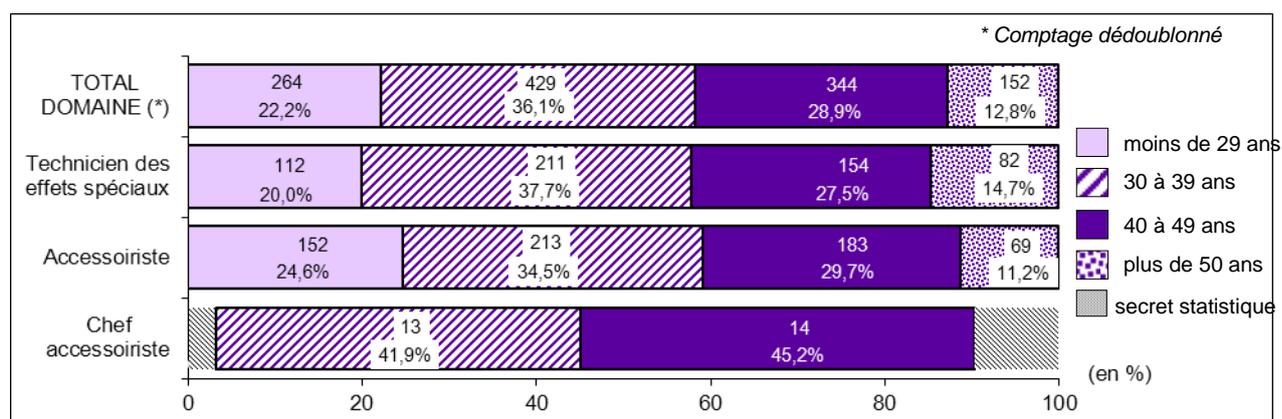
* Totaux dédoublonnés

Graphique 44 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 45 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'éclairage**

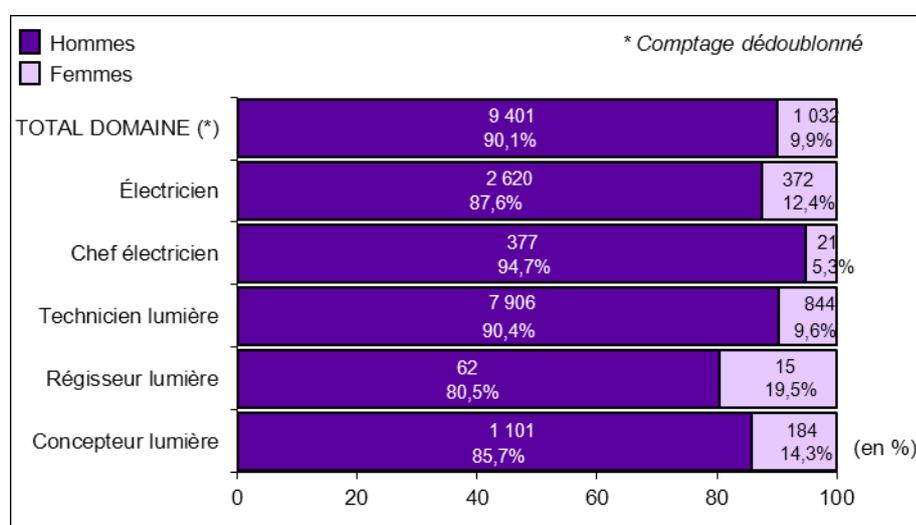
Tableau 19 : Effectifs des salariés intermittents de l'éclairage, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de l'éclairage *	10 433	15,2
Électricien	2 992	/
Chef électricien	398	/
Technicien lumière	8 750	/
Régisseur lumière	77	/
Concepteur lumière	1 285	/

Source : Pôle emploi

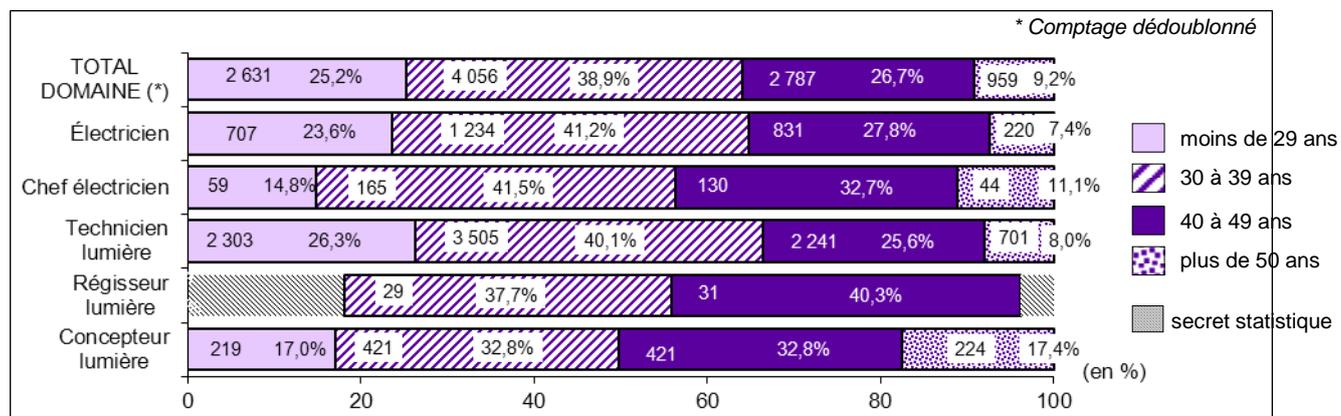
* Totaux dédoublonnés

Graphique 46 : Répartition de l'éclairage selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 47 : Répartition de l'éclairage selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le son**

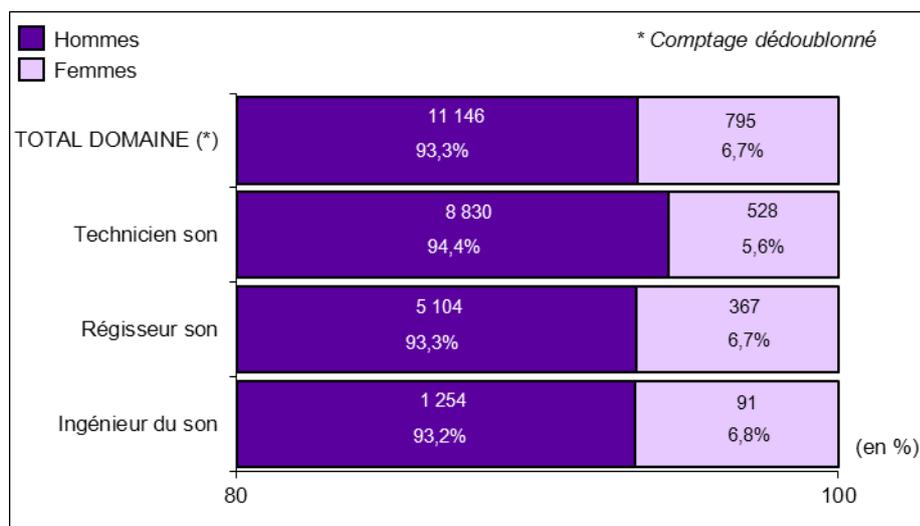
Tableau 20 : Effectifs des salariés intermittents du son, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels du son *	11 941	17,4
Technicien son	9 358	/
Régisseur son	5 471	/
Ingénieur du son	1 345	/

Source : Pôle emploi

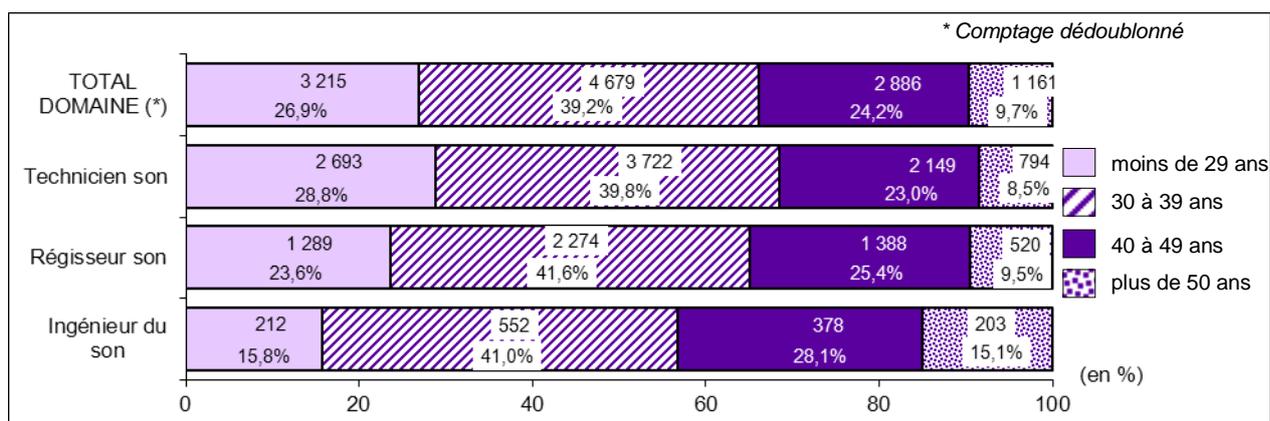
* Totaux dédoublonnés

Graphique 48 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 49 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre selon l'âge



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'audiovisuel du spectacle vivant**

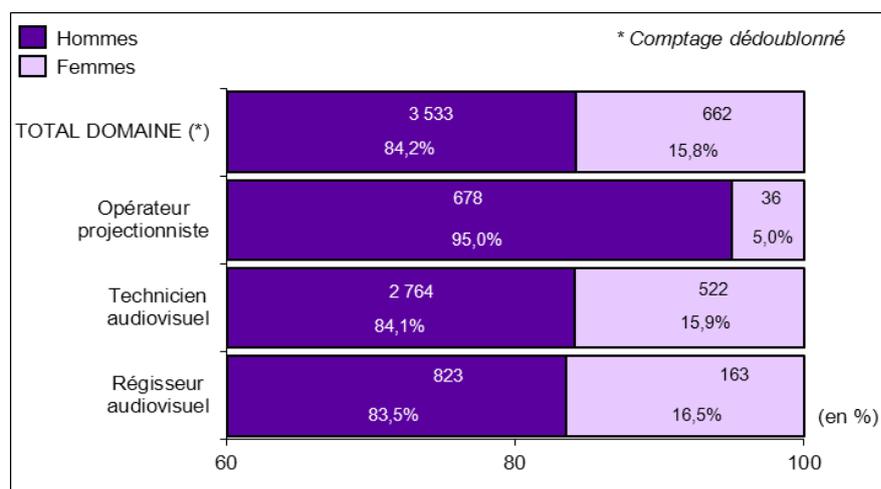
Tableau 21 : Effectifs des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de l'audiovisuel du spectacle vivant *	4 195	6,1
Opérateur projectionniste	714	
Technicien audiovisuel	3 286	
Régisseur audiovisuel	986	

Source : Pôle emploi

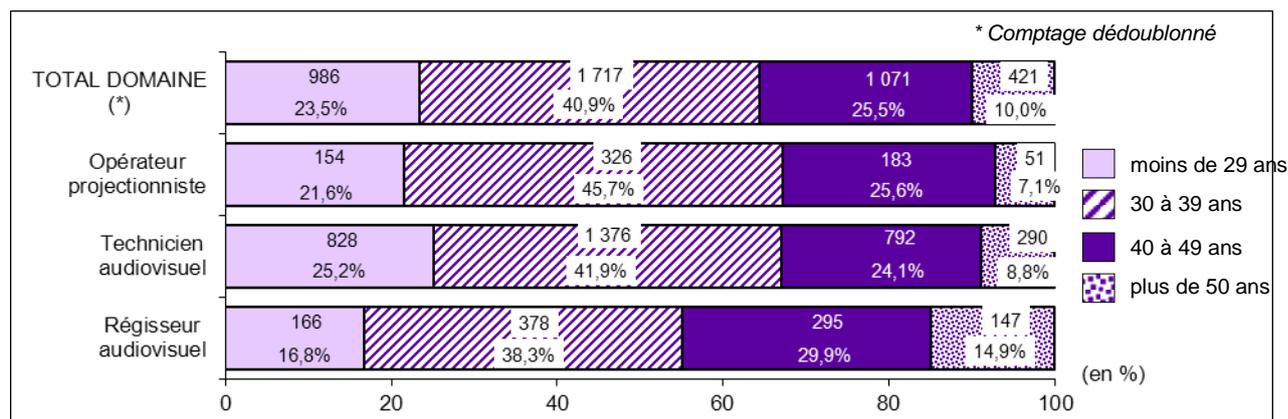
* Totaux dédoublonnés

Graphique 50 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 51 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le décor**

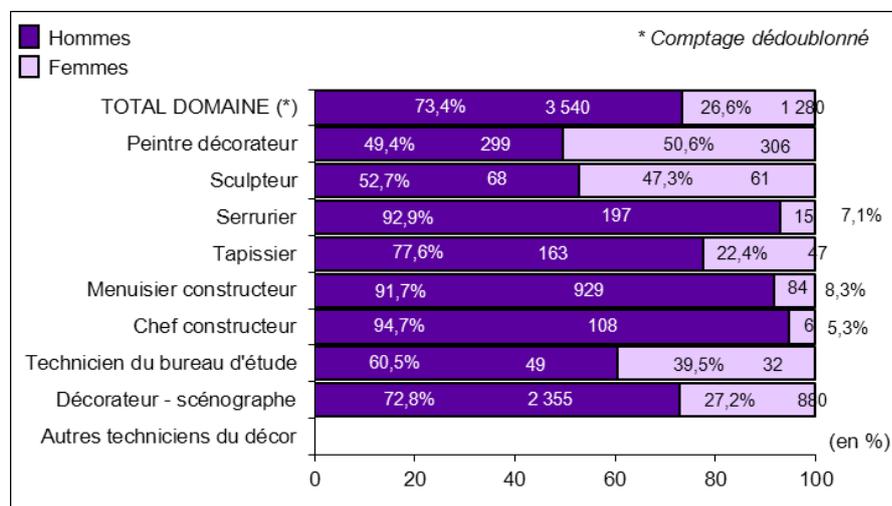
Tableau 22 : Effectifs des salariés intermittents du décor en 2011

	En Nb	En %
Professionnels du décor *	4 820	7,0
Peintre décorateur	605	/
Sculpteur	129	/
Serrurier	212	/
Tapissier	210	/
Menuisier constructeur	1 013	/
Chef constructeur	114	/
Technicien du bureau d'étude	81	/
Décorateur - scénographe	3 235	/

Source : Pôle emploi

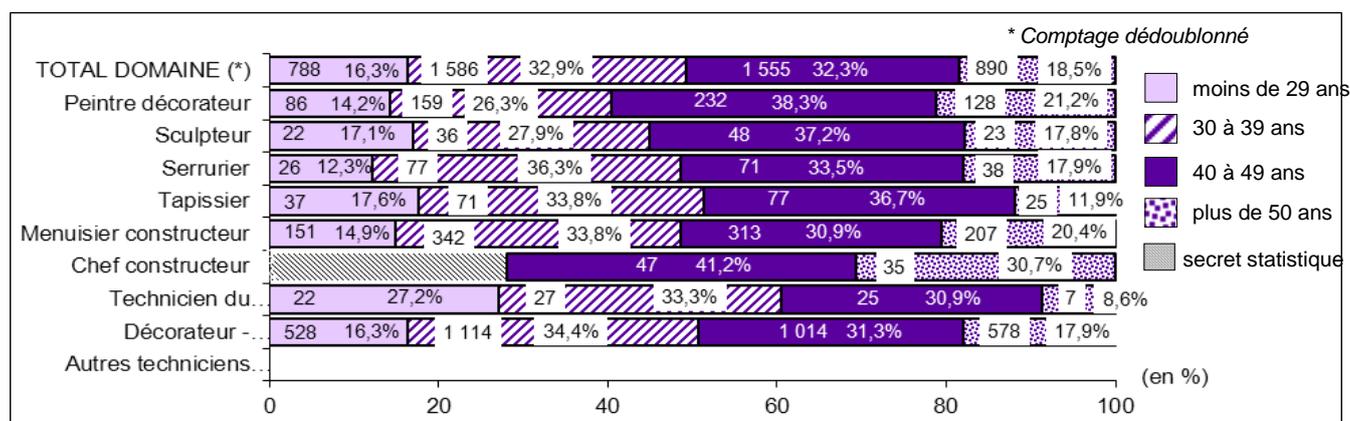
* Totaux dédoublonnés

Graphique 52 : Répartition des salariés intermittents du décor selon le genre



Source : Pôle emploi

Graphique 53 : Répartition des salariés intermittents du décor selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans le costume

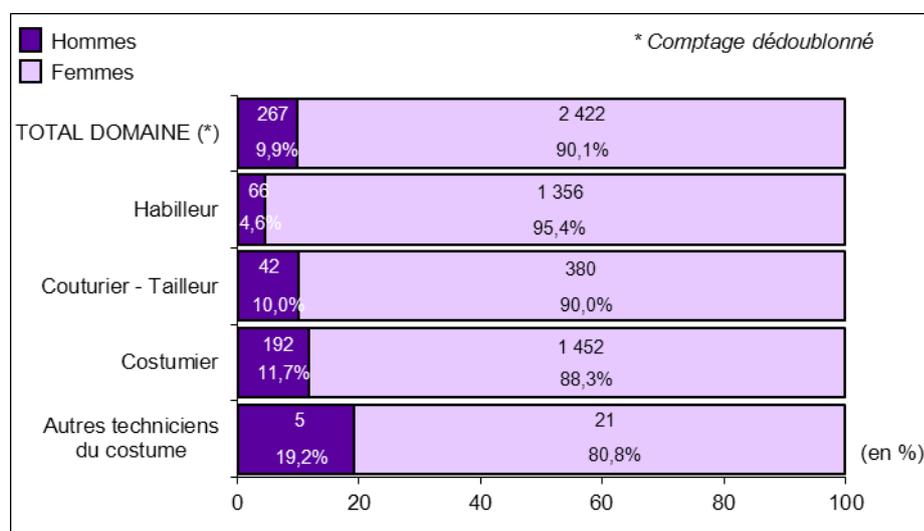
Tableau 23 : Effectifs des salariés intermittents du costume en 2011

	En Nb	En %
Professionnels du costume *	2 689	3,9
Habilleur	1 422	/
Couturier - Tailleur	422	/
Costumier	1 644	/
Autres techniciens du costume	26	/

Source : Pôle emploi

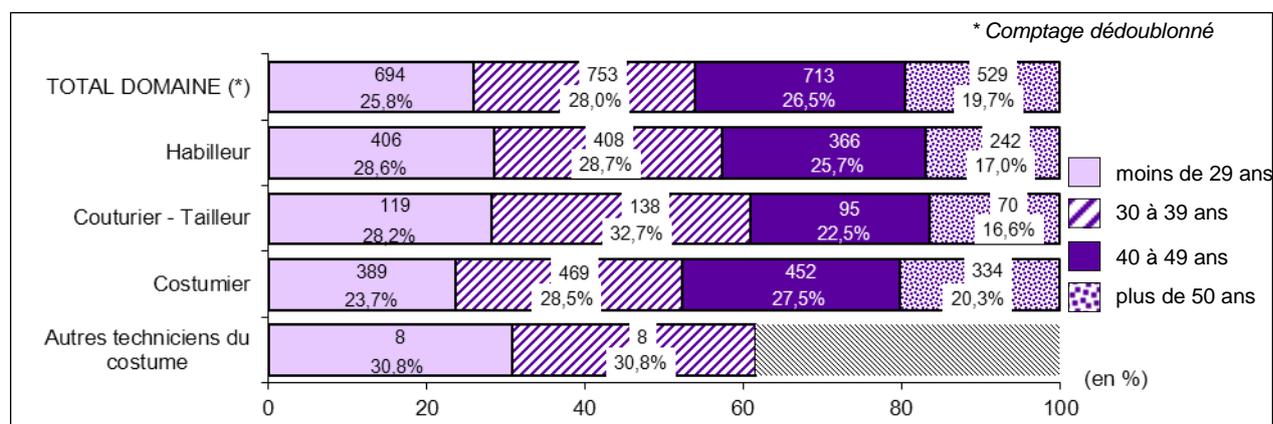
* Totaux dédoublonnés

Graphique 54 : Répartition des salariés intermittents du costume selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 55 : Répartition des salariés intermittents du costume selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans la coiffure, le maquillage et les masques**

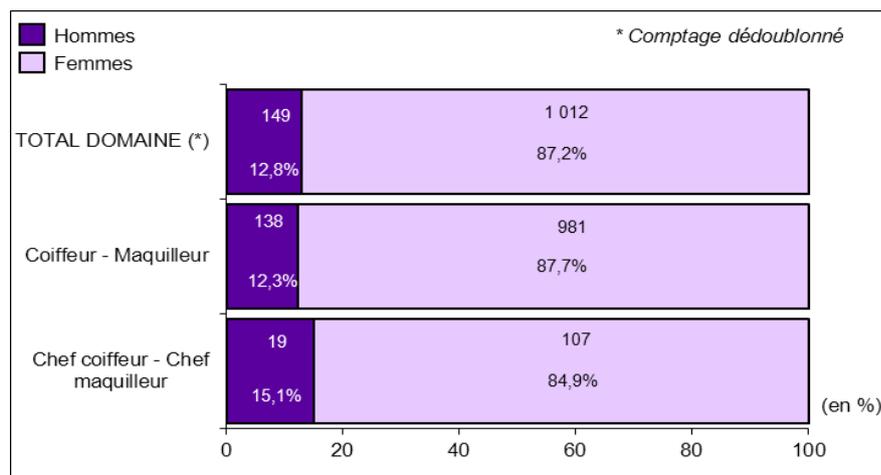
Tableau 24 : Effectifs des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 161	1,7
Coiffeur - Maquilleur	1 119	/
Chef coiffeur - Chef maquilleur	126	/

Source : Pôle emploi

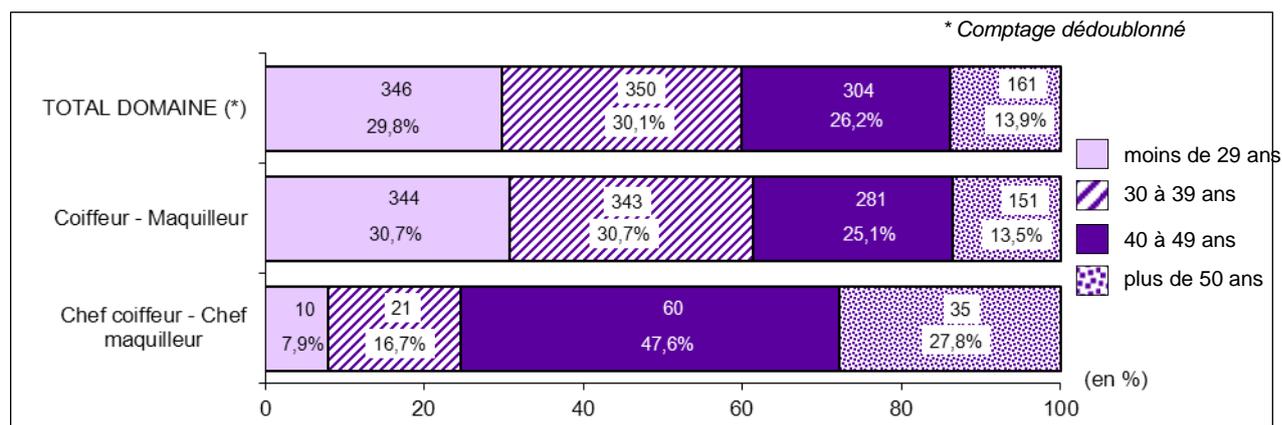
* Totaux dédoublonnés

Graphique 56 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 57 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon l'âge, en 2011



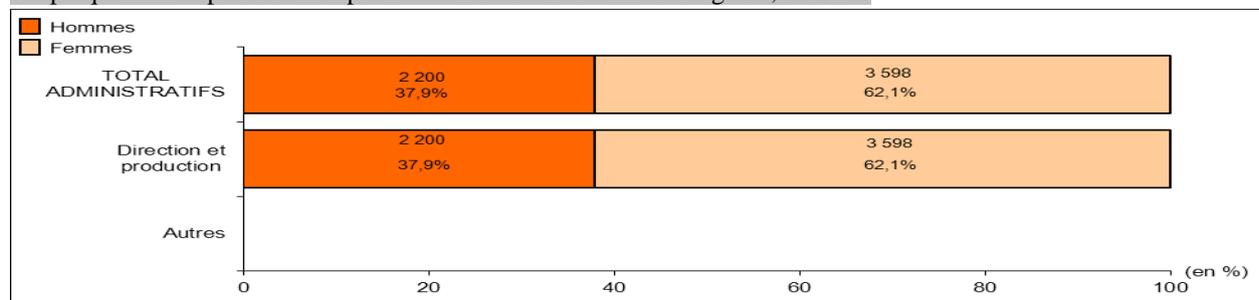
Source : Pôle emploi

3-4- Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant

3-4-1 Le genre des personnels administratifs intermittents

Parmi les 5 798 salariés administratifs intermittents dans le domaine de la production, 3 598 sont des femmes (soit 62,1%).

Graphique 58 : Répartition des personnels administratifs selon le genre, en 2011

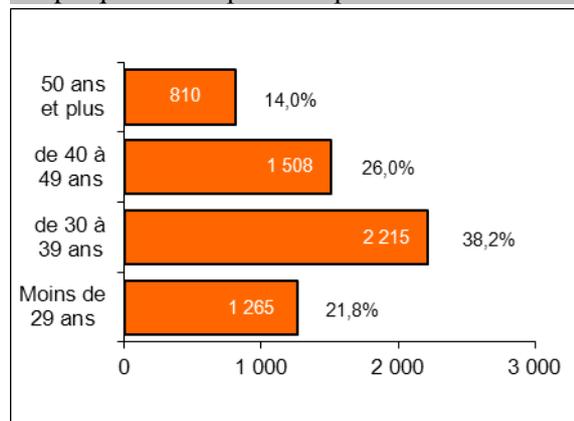


Source : Pôle emploi

3-4-2 L'âge des personnels administratifs intermittents

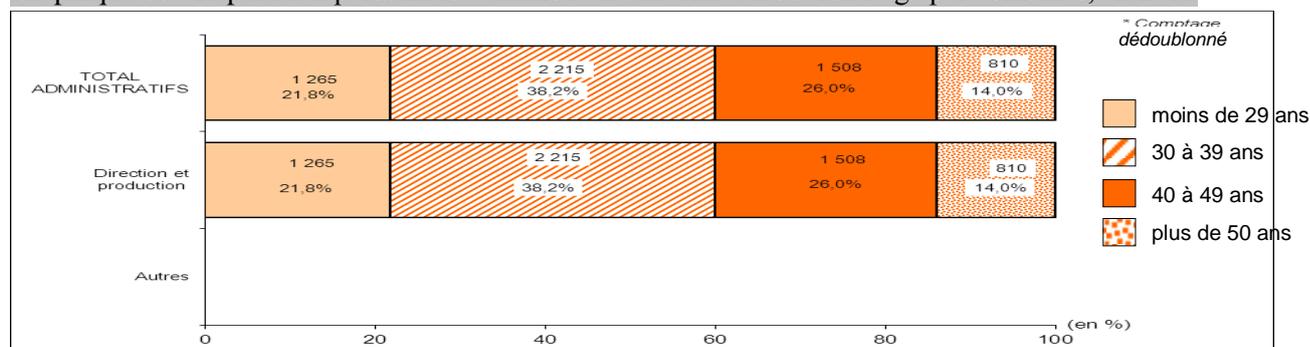
60,0 % des personnels administratifs ont moins de 40 ans (contre 55,9 % pour les artistes et 60,9% pour les techniciens).

Graphique 59 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 60 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge par domaines, en 2011



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la production

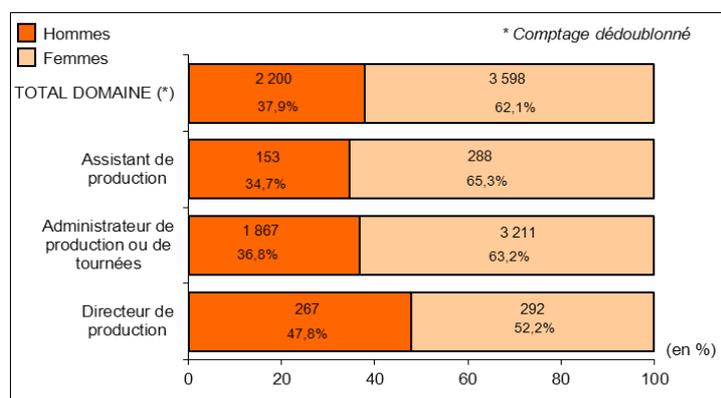
Tableau 25 : Effectifs des salariés intermittents de la production, en 2011

	En Nb	En %
Professionnels de la production	5 798	100
Assistant de production	441	/
Administrateur de production ou de tournée	5 078	/
Directeur de production	559	/

Source : Pôle emploi

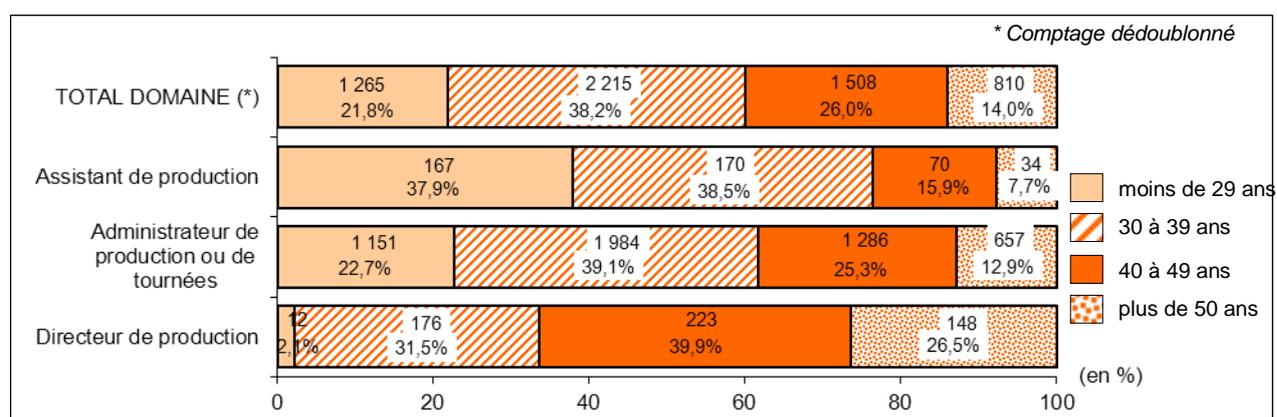
* Totaux dédoublonnés

Graphique 61 : Répartition des salariés intermittents de la production selon le genre, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 62 : Répartition des salariés intermittents de la production selon l'âge, en 2011



Source : Pôle emploi

4^{ème} partie La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant

4- 1 La durée du travail selon l'activité

Les indicateurs ci-après portent sur les durées annuelles de travail des salariés intermittents du spectacle vivant, qu'ils aient exercé pour un employeur de la branche professionnelle ou hors branche (champ du Guso). Les effectifs sont comptabilisés sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Attention :

Les durées annuelles de travail sont exprimées en heures et présentées par tranche.

*Nous avons choisi volontairement de retenir le seuil emblématique des 507 heures. **Cependant il convient de ne pas assimiler les personnes ayant travaillé 507h à des ayants droits aux annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage :***

- d'une part car l'ouverture de droits se calcule différemment (sur 10 ou 11 mois glissants selon les cas, et non sur 12 mois d'une année calendaire) ;

- d'autre part, car les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel (seules les heures effectuées dans le spectacle vivant sont ici comptabilisées).

Sur les 153 408 salariés intermittents ayant travaillé dans le spectacle vivant (dans la branche et hors branche), 51 357 salariés ont effectué sur l'année 2011 plus de 507 heures, soit 33,5 % des effectifs (tableau 27). La moitié des salariés a effectué dans le spectacle vivant sur l'année moins de 215 heures (soit 51,4 %), et 32,3 % moins de 48 heures.

Les durées annuelles de travail montrent des différences assez sensibles selon les activités.

C'est dans les activités techniques que les durées de travail sont les plus élevées (33,4 % ont effectué plus de 507 heures annuelles), mais elles devancent qu'assez légèrement les activités administratives (30,2 %) et les activités artistiques (29,1 %).

C'est dans les activités artistiques que les durées de travail sont les plus courtes (35,5 % ont effectué moins de 48 heures annuelles), et notamment dans les domaines musicaux (45,6 % des instrumentistes et 45,9 des chanteurs ont effectué moins de 48 heures annuelles).

Les indicateurs relatifs à la durée du travail annuels soulignent l'hétérogénéité des situations et des parcours professionnels des salariés du spectacle vivant.

Afin d'éclairer la diversité des situations, des compléments d'études devront être conduits sur la question du cumul d'emploi. En effet, parmi ces effectifs figurent vraisemblablement une part importante de salariés pluriactifs²¹, c'est-à-dire qui exercent différents types d'emplois au sein du spectacle vivant mais également dans des secteurs connexes²², ou encore sans lien avec le spectacle.

Rappelons également que les effectifs comptabilisent aussi des salariés qui n'ont pas pour activité professionnelle principale le spectacle vivant, embauchés notamment dans le cadre d'activités de loisirs par des employeurs relevant du champ du Guso. Ces salariés n'ont pas vocation à s'insérer durablement sur ce marché du travail car ils occupent un emploi principal relevant d'un autre secteur professionnel.

²¹ Cf études de la CPNEF-SV et de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sur la sécurisation des parcours et la relation formation/emploi

²² Tels que l'audiovisuel-cinéma, les éditions phonographiques, l'événementiel, l'enseignement artistique,...

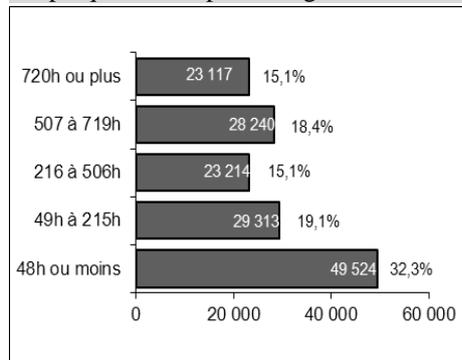
Tableau 27 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	40 787	35,5	22 909	19,9	17 818	15,5	20 126	17,5	13 367	11,6	115 007	100,0
Art dramatique	8 789	26,2	7 273	21,7	6 715	20,0	6 118	18,3	4 597	13,7	33 492	100,0
Art chorégraphique	5 113	38,2	2 835	21,2	2 174	16,2	1 827	13,7	1 434	10,7	13 383	100,0
Musique instrumentale	27 935	45,6	12 887	21,0	8 349	13,6	8 078	13,2	4 042	6,6	61 291	100,0
Musique vocale	8 921	45,9	4 134	21,3	2 850	14,7	2 242	11,5	1 286	6,6	19 433	100,0
Arts du cirque et des arts visuels	1 882	43,5	982	22,7	706	16,3	468	10,8	287	6,6	4 325	100,0
Professionnels d'autres activités artistiques	953	44,6	874	40,9	241	11,3	46	2,2	25	1,2	2 139	100,0
Autres professionnels artistiques /Non précisé	3 411	70,6	946	19,6	338	7,0	74	1,5	63	1,3	4 832	100,0
Activités techniques *	12 758	29,9	8 877	20,8	6 783	15,9	6 281	14,7	8 006	18,7	42 705	100,0
Direction technique et de la régie	4 815	33,3	4 130	28,6	2 762	19,1	1 454	10,1	1 301	9,0	14 462	100,0
Machinerie et de la structure	7 236	44,6	4 462	27,5	2 353	14,5	1 266	7,8	907	5,6	16 224	100,0
Accessoires	580	48,8	294	24,7	180	15,1	64	5,4	71	6,0	1 189	100,0
Eclairage	3 925	37,6	2 962	28,4	1 913	18,3	871	8,3	762	7,3	10 433	100,0
Son	4 944	41,4	2 886	24,2	1 819	15,2	1 268	10,6	1 024	8,6	11 941	100,0
Audiovisuel du SV	2 107	50,2	1 236	29,5	480	11,4	197	4,7	175	4,2	4 195	100,0
Décor	1 442	29,9	1 491	30,9	937	19,4	449	9,3	501	10,4	4 820	100,0
Costume	668	24,8	643	23,9	570	21,2	400	14,9	408	15,2	2 689	100,0
Coiffure, maquillage, masques	610	52,5	248	21,4	157	13,5	79	6,8	67	5,8	1 161	100,0
Autres professionnels techniques /Non précisé	943	64,1	432	29,4	79	5,4	9	0,6	8	0,5	1 471	100,0
Activités administratives *	1 439	24,8	1 465	25,3	1 147	19,8	1 111	19,2	636	11,0	5 798	100,0
Production	1 439	24,8	1 465	25,3	1 147	19,8	1 111	19,2	636	11,0	5 798	100,0
Autres, emplois non précisés *	571	73,6	173	22,3	26	3,4	2	0,3	4	0,5	776	100,0
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	49 524	32,3	29 313	19,1	23 214	15,1	28 240	18,4	23 117	15,1	153 408	100,0

Source : Pôle emploi

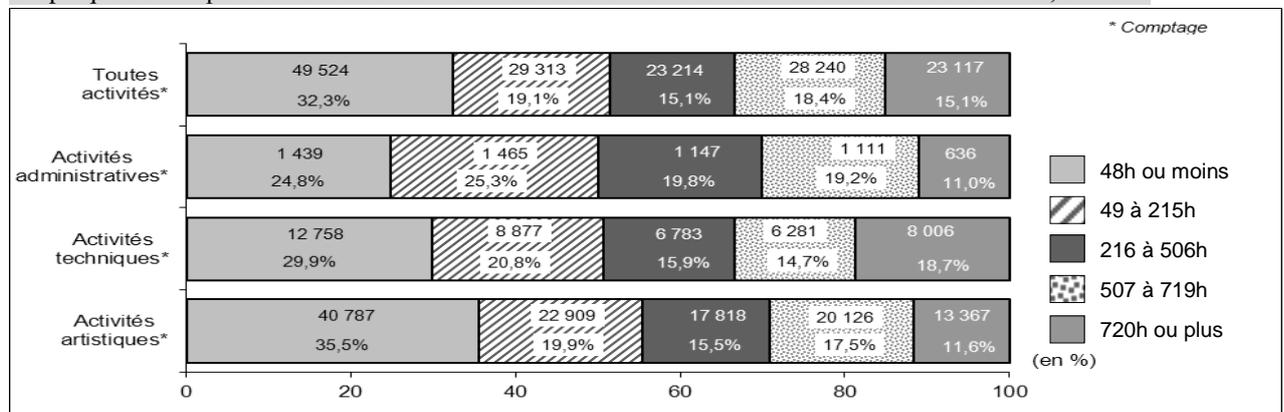
* Totaux dédoublonnés

Graphique 65 : Répartition globale des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 66 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et l'activité, en 2011



Source : Pôle emploi

4-1-1 La durée du travail des artistes intermittents

29,1 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2011, tous types d'employeurs confondus (branche et hors branche).

Ce sont les artistes dramatiques qui ont la durée d'emploi la plus élevée : 32,0 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année.

A l'opposé, les artistes de la musique instrumentale et vocale ont les plus faibles durées d'emploi, ils sont respectivement 45,6% et 45,9% à avoir travaillé 48h ou moins en 2011.

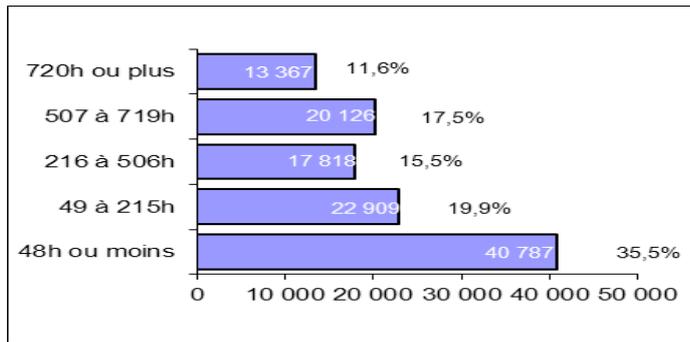
Tableau 28 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2011

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	40 787	35,5	22 909	19,9	17 818	15,5	20 126	17,5	13 367	11,6	115 007	100,0
Art dramatique *	8 789	26,2	7 273	21,7	6 715	20,0	6 118	18,3	4 597	13,7	33 492	100,0
Metteur en scène	1 781	26,9	2 229	33,6	1 516	22,9	717	10,8	390	5,9	6 633	100,0
Artiste dramatique	8 776	28,0	7 238	23,1	6 778	21,6	5 023	16,0	3 563	11,4	31 378	100,0
Art chorégraphique *	5 113	38,2	2 835	21,2	2 174	16,2	1 827	13,7	1 434	10,7	13 383	100,0
Chorégraphe - Maître de ballet	554	40,2	439	31,9	222	16,1	106	7,7	56	4,1	1 377	100,0
Danseur	5 030	39,0	2 756	21,4	2 140	16,6	1 662	12,9	1 294	10,0	12 882	100,0
Musique instrumentale *	27 935	45,6	12 887	21,0	8 349	13,6	8 078	13,2	4 042	6,6	61 291	100,0
Chef d'orchestre - Directeur musical	416	50,0	216	26,0	109	13,1	56	6,7	35	4,2	832	100,0
Musicien soliste	16 713	54,5	8 063	26,3	4 018	13,1	1 386	4,5	500	1,6	30 680	100,0
Musicien	24 853	48,3	11 534	22,4	7 981	15,5	5 063	9,8	2 020	3,9	51 451	100,0
Musique vocale *	8 921	45,9	4 134	21,3	2 850	14,7	2 242	11,5	1 286	6,6	19 433	100,0
Chef des chœurs	278	44,5	207	33,1	88	14,1	35	5,6	17	2,7	625	100,0
Chanteur soliste	1 694	39,7	1 122	26,3	798	18,7	405	9,5	250	5,9	4 269	100,0
Chanteur- Choriste	8 284	49,0	3 697	21,9	2 429	14,4	1 730	10,2	774	4,6	16 914	100,0
Arts du cirque et des arts visuels *	1 882	43,5	982	22,7	706	16,3	468	10,8	287	6,6	4 325	100,0
Artiste de cirque	1 179	40,3	715	24,4	510	17,4	317	10,8	208	7,1	2 929	100,0
Artiste visuel	914	55,8	314	19,2	191	11,7	147	9,0	73	4,5	1 639	100,0
Autres activités artistiques *	953	44,6	874	40,9	241	11,3	46	2,2	25	1,2	2 139	100,0
Chansonnier	93	71,5	22	16,9	8	6,2	-	3,1	-	2,3	130	100,0
Présentateur - Animateur de spectacles	33	89,2	3	8,1	-	2,7	0	0,0	0	0,0	37	100,0
Cascadeur	64	52,0	19	15,4	17	13,8	8	6,5	15	12,2	123	100,0
Artiste de complément	628	39,6	736	46,4	188	11,9	28	1,8	5	0,3	1 585	100,0
Répétiteur - Transcritteur	138	51,1	98	36,3	26	9,6	6	2,2	-	0,7	270	100,0
Autres artistes / Non précisé *	3 411	70,6	946	19,6	338	7,0	74	1,5	63	1,3	4 832	100,0

Source : Pôle emploi

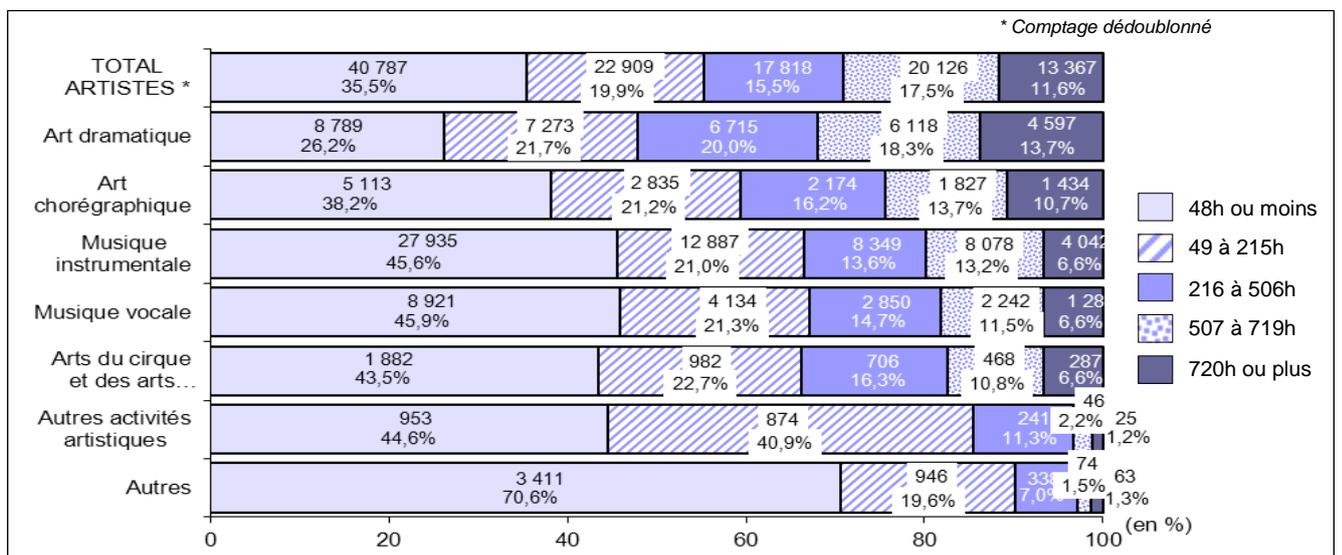
* *Totaux dédoublonnés*

Graphique 67 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 68 : Répartition des artistes interprètes selon le volume d'heures annuel, en 2011



Source : Pôle emploi

4-1-2 La durée du travail des techniciens intermittents

33,4 % des techniciens intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2011, tous types d'employeurs confondus (branche et hors branche).

Ce sont les professionnels du domaine du costume qui ont la durée d'emploi la plus élevée (30,1 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année), suivi des professionnels du décor (19,7 %), et du son (19,2 %).

A l'opposé, les professionnels de la coiffure-maquillage-masque ont les plus faibles durées d'emploi : 52,5 % d'entre eux ont travaillé moins de 48 heures dans l'année.

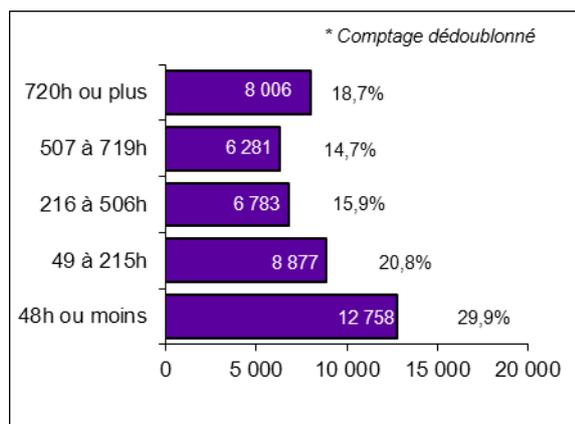
Tableau 29 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011

	48h ou moins		49 à 215h		216 à 506h		507 à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Activités techniques *	12 758	29,9	8 877	20,8	6 783	15,9	6 281	14,7	8 006	18,7	42 705	100,0
Direction technique et de la régie	4 815	33,3	4 130	28,6	2 762	19,1	1 454	10,1	1 301	9,0	14 462	100,0
Directeur technique	217	32,1	211	31,3	133	19,7	49	7,3	65	9,6	675	100,0
Régisseur général	4 169	34,2	3 596	29,5	2 319	19,0	1 201	9,8	916	7,5	12 201	100,0
Régisseur spécialisé	1 721	45,6	1 233	32,6	527	14,0	175	4,6	121	3,2	3 777	100,0
Responsable logistique	-	60,0	-	20,0	-	20,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0
Technicien de la logistique	93	50,8	60	32,8	21	11,5	6	3,3	-	1,6	183	100,0
Machinerie et de la structure *	7 236	44,6	4 462	27,5	2 353	14,5	1 266	7,8	907	5,6	16 224	100,0
Chef machiniste	103	48,1	49	22,9	31	14,5	11	5,1	20	9,3	214	100,0
Machiniste	6 587	45,4	4 080	28,1	2 149	14,8	1 039	7,2	641	4,4	14 496	100,0
Technicien de structure	1 955	58,2	841	25,0	316	9,4	126	3,8	121	3,6	3 359	100,0
Manutentionnaire de plateau	272	61,8	109	24,8	38	8,6	15	3,4	6	1,4	440	100,0
Accessoires *	580	48,8	294	24,7	180	15,1	64	5,4	71	6,0	1 189	100,0
Chef accessoiriste	11	35,5	5	16,1	11	35,5	-	9,7	-	3,2	31	100,0
Accessoiriste	237	38,4	172	27,9	123	19,9	34	5,5	51	8,3	617	100,0
Technicien des effets spéciaux	341	61,0	124	22,2	52	9,3	24	4,3	18	3,2	559	100,0
Eclairage *	3 925	37,6	2 962	28,4	1 913	18,3	871	8,3	762	7,3	10 433	100,0
Concepteur lumière	644	50,1	394	30,7	158	12,3	51	4,0	38	3,0	1 285	100,0
Régisseur lumière	37	48,1	30	39,0	7	9,1	-	3,9	0	0,0	77	100,0
Technicien lumière	3 629	41,5	2 661	30,4	1 481	16,9	541	6,2	438	5,0	8 750	100,0
Chef électricien	210	52,8	125	31,4	38	9,5	16	4,0	9	2,3	398	100,0
Électricien	1 278	42,7	986	33,0	502	16,8	137	4,6	89	3,0	2 992	100,0
Son *	4 944	41,4	2 886	24,2	1 819	15,2	1 268	10,6	1 024	8,6	11 941	100,0
Ingénieur du son	749	55,7	371	27,6	159	11,8	36	2,7	30	2,2	1 345	100,0
Régisseur son	2 344	42,8	1 679	30,7	871	15,9	358	6,5	219	4,0	5 471	100,0
Technicien son	4 237	45,3	2 501	26,7	1 555	16,6	697	7,4	368	3,9	9 358	100,0
Audiovisuel *	2 107	50,2	1 236	29,5	480	11,4	197	4,7	175	4,2	4 195	100,0
Régisseur audiovisuel	557	56,5	286	29,0	95	9,6	31	3,1	17	1,7	986	100,0
Technicien audiovisuel	1 734	52,8	994	30,2	348	10,6	122	3,7	88	2,7	3 286	100,0
Opérateur projectionniste	350	49,0	200	28,0	106	14,8	31	4,3	27	3,8	714	100,0
Décor *	1 442	29,9	1 491	30,9	937	19,4	449	9,3	501	10,4	4 820	100,0
Décorateur - scénographe	1 204	37,2	1 140	35,2	545	16,8	218	6,7	128	4,0	3 235	100,0
Technicien du bureau d'étude	23	28,4	27	33,3	14	17,3	8	9,9	9	11,1	81	100,0
Chef constructeur	32	28,1	40	35,1	23	20,2	7	6,1	12	10,5	114	100,0
Menuisier constructeur	291	28,7	311	30,7	189	18,7	74	7,3	148	14,6	1 013	100,0
Tapissier	64	30,5	74	35,2	39	18,6	10	4,8	23	11,0	210	100,0
Serrurier	32	15,1	69	32,5	52	24,5	21	9,9	38	17,9	212	100,0
Sculpteur	30	23,3	52	40,3	29	22,5	11	8,5	7	5,4	129	100,0
Peintre décorateur	150	24,8	191	31,6	113	18,7	68	11,2	83	13,7	605	100,0
Costume *	668	24,8	643	23,9	570	21,2	400	14,9	408	15,2	2 689	100,0
Costumier	425	25,9	520	31,6	384	23,4	177	10,8	138	8,4	1 644	100,0
Couturier - Tailleur	109	25,8	153	36,3	97	23,0	28	6,6	35	8,3	422	100,0
Habilleur	438	30,8	399	28,1	307	21,6	141	9,9	137	9,6	1 422	100,0
Autres techniciens du costume	14	53,8	6	23,1	5	19,2	0	0,0	-	3,8	26	100,0
Coiffure, du maquillage et des masques	610	52,5	248	21,4	157	13,5	79	6,8	67	5,8	1 161	100,0
Chef coiffeur - Chef maquilleur	60	47,6	38	30,2	11	8,7	13	10,3	-	3,2	126	100,0
Coiffeur - Maquilleur	604	54,0	237	21,2	154	13,8	73	6,5	51	4,6	1 119	100,0
Autres techniciens- Non précisé	943	64,1	432	29,4	79	5,4	9	0,6	8	0,5	1 471	100,0

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

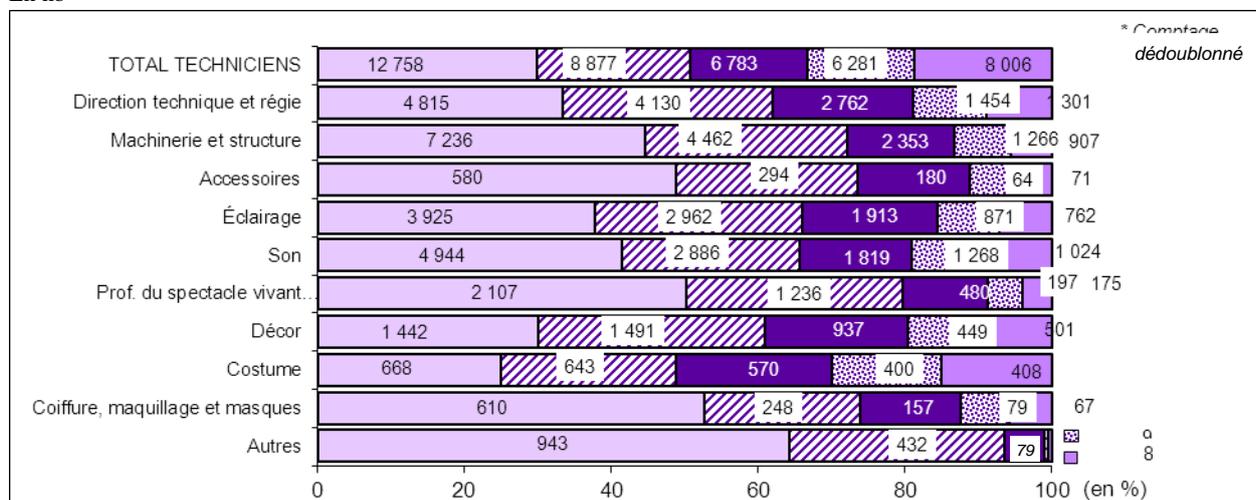
Graphique 69 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011



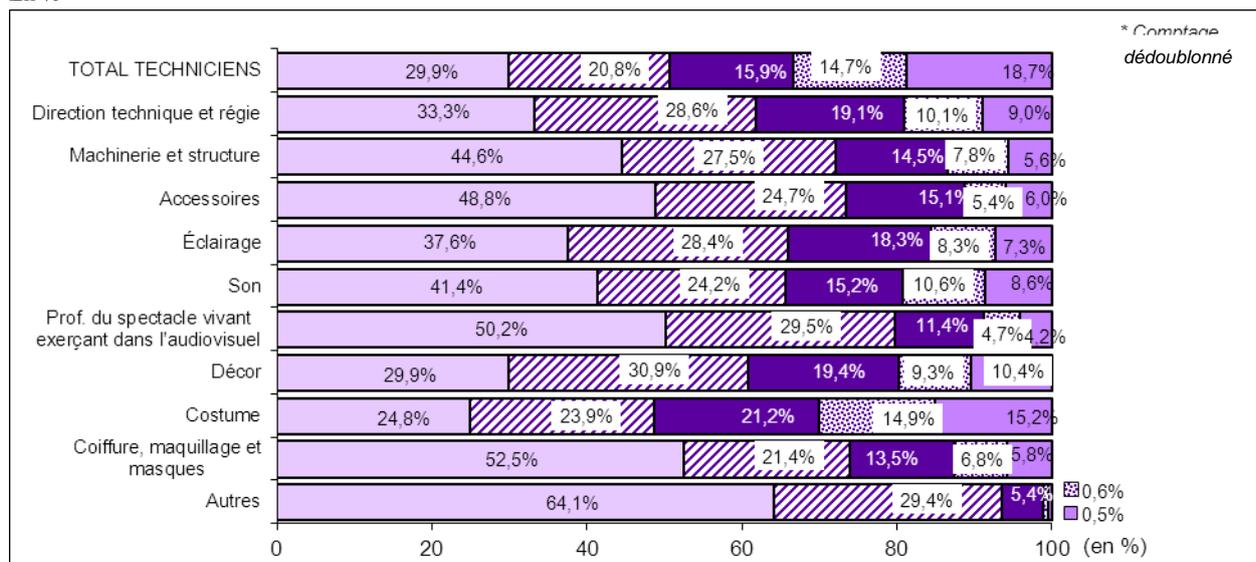
Source : Pôle emploi

Graphique 70 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011

En nb



En %



Source : Pôle emploi



4-1-3 La durée du travail des personnels administratifs intermittents

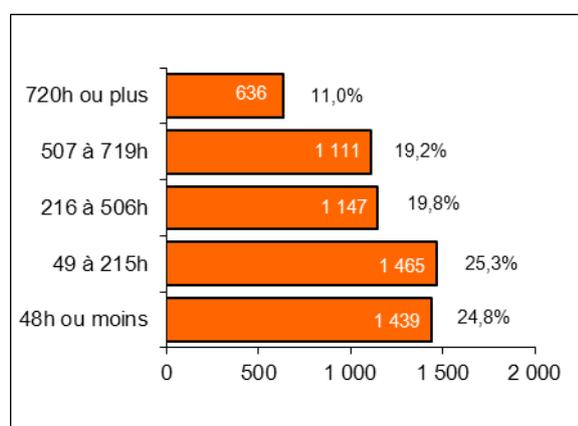
30,2 % des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2011, tous types d'employeurs confondus.

Tableau 30 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%										
Activités administratives	1 439	24,8	1 465	25,3	1 147	19,8	1 111	19,2	636	11,0	5 798	100,0
Production	1 439	24,8	1 465	25,3	1 147	19,8	1 111	19,2	636	11,0	5 798	100,0
Directeur de production	125	22,4	145	25,9	134	24,0	86	15,4	69	12,3	559	100,0
Administrateur de production	1 261	24,8	1 297	25,5	995	19,6	997	19,6	528	10,4	5 078	100,0
Assistant de production	204	46,3	141	32,0	60	13,6	18	4,1	18	4,1	441	100,0
Autres administratifs /Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

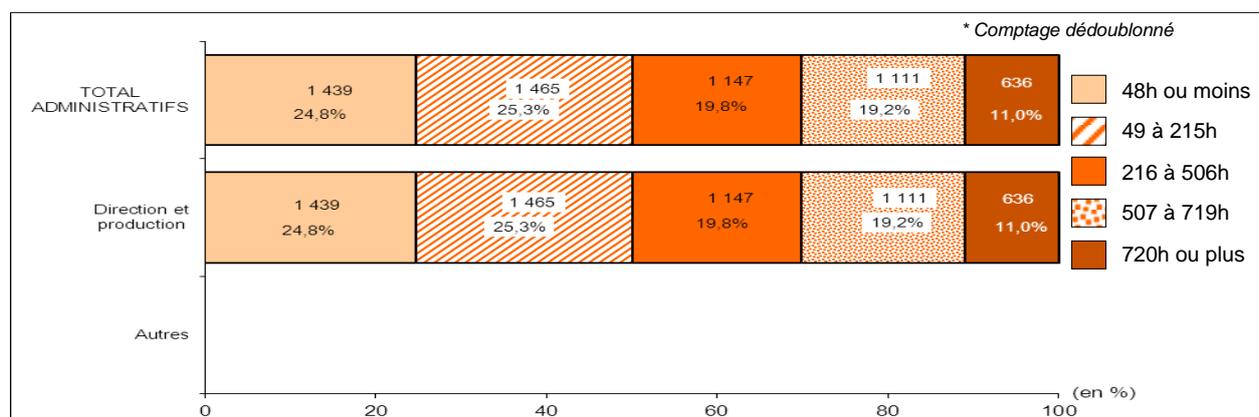
Source : Pôle emploi

Graphique 71 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011



Source : Pôle emploi

Graphique 72 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2011



Source : Pôle emploi

4- 2 La durée du travail selon le type d'employeurs

130 865 salariés ont exercé dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2011. Parmi eux, 38 702 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (soit 29,5 %) et 40 239 ont exercé moins de 48 heures (soit 30,7 %).

65 607 salariés ont exercé hors branche professionnelle (champ du Guso). Parmi eux, 5 778 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (soit 8,8 %) et 35 035 salariés ont exercé moins de 48 heures (soit 53,4 %).

Tableau 31 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2011 (en %)

	Branche						Hors branche						Total						
	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T	
Activités artistiques *	34,1	22,6	19,0	14,2	10,1	100,0	54,4	23,2	12,8	7,2	2,4	100,0	35,5	19,9	15,5	17,5	11,6	100,0	
Art dramatique *	25,2	22,0	21,5	17,8	13,5	100,0	56,9	29,2	9,3	3,5	1,1	100,0	26,2	21,7	20,0	18,3	13,7	100,0	
Art chorégraphique *	36,1	23,8	17,8	12,6	9,7	100,0	56,0	22,2	13,9	5,2	2,6	100,0	38,2	21,2	16,2	13,7	10,7	100,0	
Musique instrumentale *	45,2	24,5	16,6	8,9	4,8	100,0	58,5	21,3	12,1	6,2	1,9	100,0	45,6	21,0	13,6	13,2	6,6	100,0	
Musique vocale *	44,6	24,0	16,5	8,9	6,0	100,0	55,7	22,2	12,8	6,9	2,4	100,0	45,9	21,3	14,7	11,5	6,6	100,0	
Arts du cirque et arts visuels *	41,6	24,3	17,3	10,4	6,5	100,0	62,2	20,7	10,7	4,9	1,5	100,0	43,5	22,7	16,3	10,8	6,6	100,0	
Autres activités artistiques *	41,8	43,5	11,6	1,9	1,2	100,0	70,9	17,1	8,8	-	-	100,0	44,6	40,9	11,3	2,2	1,2	100,0	
Autres artistes - Non précisés	64,0	23,1	9,2	1,9	1,8	100,0	88,2	10,0	1,2	0,5	0,1	100,0	70,6	19,6	7,0	1,5	1,3	100,0	
Activités techniques *	29,0	21,3	17,8	14,8	17,1	100,0	53,1	33,0	10,4	2,3	1,2	100,0	29,9	20,8	15,9	14,7	18,7	100,0	
Direction technique et régie	32,9	28,8	19,6	10,0	8,7	100,0	53,8	32,7	9,9	2,3	1,3	100,0	33,3	28,6	19,1	10,1	9,0	100,0	
Machinerie et structure	44,2	27,3	15,0	7,9	5,7	100,0	69,2	25,6	4,0	0,9	0,3	100,0	44,6	27,5	14,5	7,8	5,6	100,0	
Accessoires	47,2	25,2	15,8	5,6	6,2	100,0	85,5	-	-	-	-	100,0	48,8	24,7	15,1	5,4	6,0	100,0	
Eclairage	36,3	29,7	18,7	7,9	7,4	100,0	64,6	27,9	6,2	0,9	0,4	100,0	37,6	28,4	18,3	8,3	7,3	100,0	
Son	39,7	24,6	17,0	10,6	8,0	100,0	62,5	28,6	7,6	1,0	0,3	100,0	41,4	24,2	15,2	10,6	8,6	100,0	
Audiovisuel	48,9	30,0	11,8	4,9	4,4	100,0	75,3	20,8	2,5	-	-	100,0	50,2	29,5	11,4	4,7	4,2	100,0	
Décor	29,0	31,2	19,8	9,3	10,7	100,0	57,0	36,7	5,0	1,3	-	100,0	29,9	30,9	19,4	9,3	10,4	100,0	
Costume	23,4	23,8	22,5	14,9	15,3	100,0	63,3	28,9	6,0	-	-	100,0	24,8	23,9	21,2	14,9	15,2	100,0	
Coiffure, maquillage et masques	51,0	21,6	14,4	7,0	6,1	100,0	88,4	-	-	-	-	100,0	52,5	21,4	13,5	6,8	5,8	100,0	
Autres techniciens- Non précisés	64,1	29,4	5,4	0,6	0,5	100,0	-	-	-	-	-	100,0	64,1	29,4	5,4	0,6	0,5	100,0	
Activités administratives *	24,1	25,3	20,2	19,4	11,0	100,0	48,3	33,8	13,4	3,1	1,4	100,0	24,8	25,3	19,8	19,2	11,0	100,0	
Production	24,1	25,3	20,2	19,4	11,0	100,0	48,3	33,8	13,4	3,1	1,4	100,0	24,8	25,3	19,8	19,2	11,0	100,0	
Autres administratifs- Non précisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres professionnels *	73,6	22,3	3,4	0,3	0,5	100,0	-	-	-	-	-	-	73,6	22,3	3,4	0,3	0,5	100,0	
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	30,7	21,1	18,6	16,0	13,5	100,0	53,4	25,1	12,7	6,5	2,3	100,0	32,3	19,1	15,1	18,4	15,1	100,0	

Source : Pôle emploi

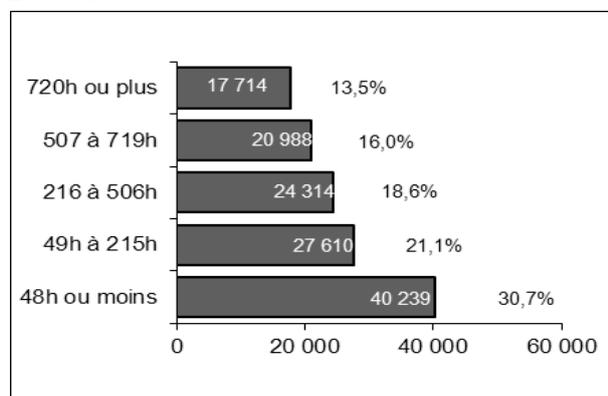
* Totaux dédoublonnés

Légende :

A : 48h ou moins B : 49h à 215h C : 216h à 506h D : 507h à 719h E : 720h ou plus T Total

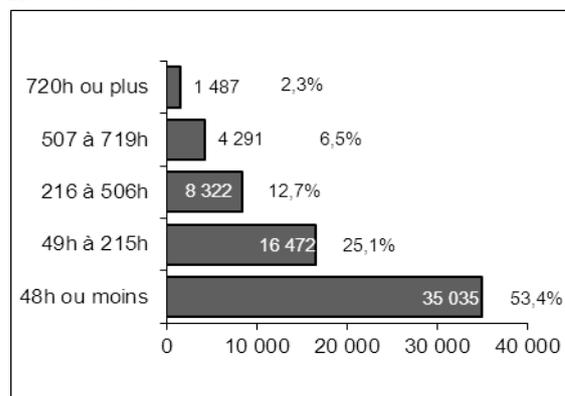
Graphique 73 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2011

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



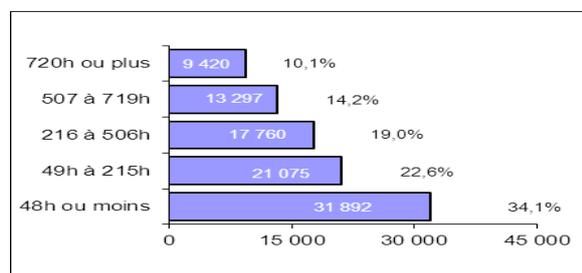
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi artistique

24,3 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 9,6% dans les employeurs hors branche) ; et 34,1 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 54,4 % dans les employeurs hors branche).

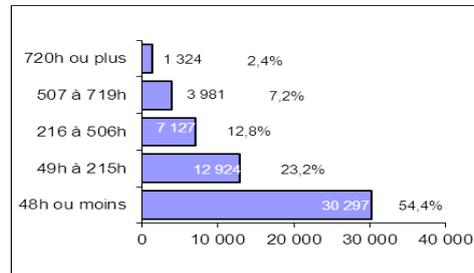
Graphiques 74 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2011

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



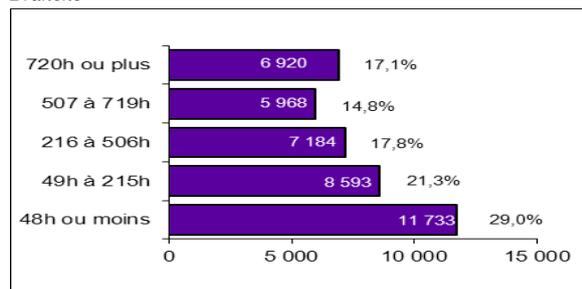
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi technique

31,9 % des techniciens intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 3,5% dans les employeurs hors branche) ; et 29,0 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 53,1 % dans les employeurs hors branche).

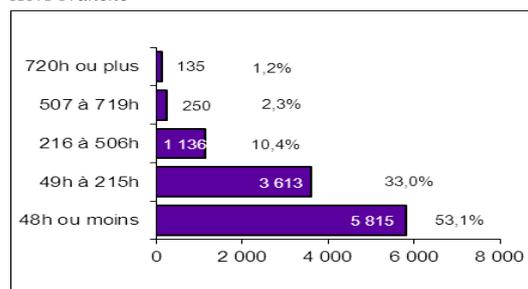
Graphiques 75 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2011

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



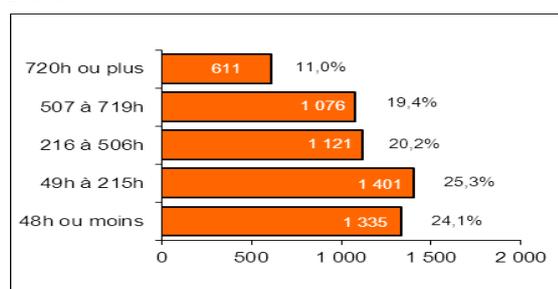
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi administratif

30,4 % des personnels administratifs intermittents ont travaillé plus de 507 heures pour les employeurs de la branche (contre 4,5% dans les employeurs hors branche) ; et 24,1 % ont travaillé moins de 48 heures pour les employeurs de la branche (contre 48,3 % dans les employeurs hors branche).

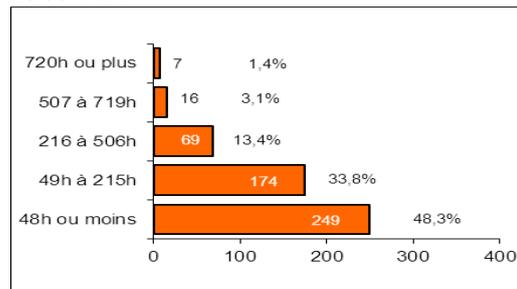
Graphiques 76 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2011

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



Source : Pôle emploi

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.

L'Afdas assure son fonctionnement administratif.

CPNEF-SV
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant
48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
Tél : 01 40 26 12 58
E-mail : info@cpnefsv.org

www.cpnefsv.org